

Profil socioéconomique fermontois 2010

PAR JOANNIE ROULEAU



TABLE DES MATIÈRES

LA DIMENSION HISTORIQUE	4
1.1 GÉNÉRALITÉS	4
1.2 SITUATION GÉOGRAPHIQUE	5
1.3 LA CONSTRUCTION DE LA VILLE DE FERMONT	5
1.4 EXPANSION DU PÉRIMÈTRE URBAIN	7
1.5 INDUSTRIE EN MOUVEMENT	7
1.6 ACQUISITION DE LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER PAR ARCELORMITTAL	10
1.7 NOUVEL ACTEUR D'IMPORTANCE DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE DE LA RÉGION	11
1.8 AUTRES EXPLORATIONS MINIÈRES	14
LA DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE	16
2.1 LES VARIATIONS DE LA POPULATION LOCALE	16
2.2 L'ORIGINE DES FERMONTOIS	17
2.3 LA LANGUE	17
2.4 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	17
2.5 LA SCOLARITÉ	22
2.6 DÉMOGRAPHIE DU TRAVAIL	23
LA DIMENSION MICROÉCONOMIQUE	24
3.1 PARTICULARITÉS DU MILIEU ÉCONOMIQUE FERMONTOIS	24
3.2 ÉTAT DE SITUATION DE L'EMPLOI	25
3.3 QUELQUES PERSPECTIVES POUR LA RÉGION CÔTE-NORD/NORD-DU-QUÉBEC	28
3.4 LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	28
3.5 LA STRUCTURE COMMERCIALE DU MILIEU FERMONTOIS	29
3.6 SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	29
3.7 ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERFRONTALIERS	30
3.8 LA ROUTE 389	31
3.9 AUTRES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	32
3.10 LE POTENTIEL TOURISTIQUE	32
LA DIMENSION MACROÉCONOMIQUE	34
4.1 LA CRISE	34
4.2 L'ACIER	34
4.3 LE MINÉRAI DE FER	35
4.4 LA CHINE ET LES PAYS ÉMERGENTS	36
LE GRAND DÉFI : LA DIVERSIFICATION	38

MÉTHODOLOGIE

Cet ouvrage est le prolongement et la synthèse des précédents *Profils socioéconomiques de 1999 et 2006* réalisés respectivement par M. Daniel Nadreau et Mme Nadine Lapierre. Le développement d'un portrait juste et général a été au cœur de la rédaction de ce document.

Les sources d'information, de même que les notes bibliographiques et les références, ont été intégrées à l'intérieur du texte afin de faciliter l'approfondissement de la recherche par le lecteur.

Il faut néanmoins considérer les versions antérieures, celle de M. Nadreau ainsi que celle de Mme Lapierre, comme des références incontournables en ce qui a trait à la perspective historique et évolutive de la communauté fermontoise.

1.1 GÉNÉRALITÉS

Dès 1866, la présence de fer sur le territoire nord-côtier a été perçue par Babel, plus précisément dans la partie méridionale de la fosse du Labrador qui s'étire dans la partie est de l'Ungava québécois. A.P. Low, en 1893, a poursuivi la découverte du minéral dans la même région, celle qui donnera naissance des années plus tard, à la ville de Schefferville.

Toutefois, c'est dans les années 1900 qu'on amorce la colonisation des territoires éloignés du bassin hydrographique, le fleuve St-Laurent, autour duquel s'organisaient les échanges commerciaux. Le secteur industriel était principalement orchestré au pourtour de cette étendue d'eau capitale pour l'économie de la province. L'arrivée du secteur minier changea nécessairement la donne puisqu'on se devait de s'installer là où la ressource minérale se trouvait. Le développement de l'industrie minière a conduit à une expansion du territoire habité. Par conséquent, il est possible de lui attribuer le rôle de « grand bâtisseur » d'une partie du Nord québécois.

La belle province a connu deux booms miniers majeurs de 1922 à 1945 et de 1955 à 1965. La première période fut constituée d'explorations minières ponctuelles de petite envergure. Le second boom, quant à lui, a été marqué par la mise en exploitation de plusieurs mines et la découverte de gisements enfouis dans le sous-sol québécois; ces derniers ont pu être décelés suite à l'avancée des connaissances techniques reliées à la prospection minière. C'est d'ailleurs lors de la seconde période que l'exploration minière dans la région de Duplessis a débuté. L'économie mondiale des pays occidentaux avait alors connu des changements majeurs : l'industrie n'était plus une économie d'après-guerre, elle évolua en réelle production industrielle visant à répondre à la demande des consommateurs. L'industrialisation amorcée contribua à la naissance d'un concept alors inconnu, celui de la consommation de masse. Cette dernière créa un contexte très favorable pour l'industrie sidérurgique, exerçant une pression importante sur la demande mondiale de fer, d'où l'expansion de cette industrie.

Dès 1950, Iron Ore Company of Canada (IOC) a amorcé la mise en chantier de l'un des plus gros chantiers du Canada à cette époque, celui de la mine de fer de Schefferville. Un grand réseau ferroviaire fut alors construit reliant Schefferville aux infrastructures portuaires de Sept-Îles.

Durant cette même période, ce fut le début de l'exploitation du minerai de fer au Lac Jeannine près de la ville de Gagnon par la Compagnie minière Québec Cartier (CMQC), qui était alors une récente filiale de U.S. STEEL. Cette nouvelle exploitation minière est à l'origine de la naissance de deux municipalités : celle de Port-Cartier, en 1958, ville où se situe l'usine de bouletage, et celle de Gagnon, en 1960, lieu d'extraction et du traitement du minerai de fer. Des travaux d'envergure ont été nécessaires pour en arriver à la construction de ces deux villes : la construction de routes d'accès, d'un port de mer en eau profonde, d'une voie ferrée de 280 km entre Port-Cartier et Lac Jeannine, l'aménagement de la rivière Hart-Jaune et la construction d'une centrale hydroélectrique située à 20 km au sud de Lac Jeannine. Il faut également considérer la construction de toutes les infrastructures industrielles d'extraction minière, de concassage, de concentration de minerai de fer. L'ampleur des installations devait supporter une production annuelle de 8 millions de tonnes d'hématite spéculaire (fer) concentrée à 66 %.

Le gisement du Lac Jeannine fut toutefois confronté à son épuisement imminent. C'est pour cette raison que dès 1969, la Compagnie minière Québec Cartier envisagea l'exploitation d'autres gisements déjà identifiés sur le territoire.

L'intérêt pour le potentiel minier de Fire Lake et de Mont-Wright fut commode pour la compagnie puisqu'ils sont situés respectivement à une soixantaine et à une centaine de kilomètres, à vol d'oiseau, au nord-est de la ville de Gagnon. Les infrastructures de Lac Jeannine, des villes de Gagnon et Port-Cartier ainsi que des installations ferroviaires et portuaires simplifiaient l'exploitation de ces gisements. La décision d'aménager les infrastructures de production nécessaires à l'exploitation du Mont-Wright fut prise le 4 septembre 1970.

Suite à cette décision, en 1971, les premiers travaux de construction s'amorcèrent par la mise en chantier de la ville de Fermont ainsi que des installations minières du Mont-Wright situées à 18 km de la municipalité. C'est la Compagnie minière Québec Cartier qui prit en charge les coûts de ce nouveau développement urbain et industriel : l'aménagement des infrastructures de production minière, de transport et d'accueil. La réalisation des travaux ont nécessité, entre autres, le prolongement de la voie ferrée, la construction de la route d'accès, et l'aménagement des commodités pour le secteur urbain. Des modifications importantes aux infrastructures de chargement portuaire ont également été réalisées pour augmenter la capacité de manutention du minerai. Jusqu'à ce que la voie ferrée soit prolongée de Gagnon à Mont-Wright, l'ensemble du fret nécessaire aux aménagements a été déplacé entre Sept-Îles et Labrador City par la voie ferrée de IOC. C'est à partir de décembre 1972 que la voie ferrée de Québec Cartier est rendue disponible au trafic du fret destiné à la construction des aménagements.

L'exploration minière sur ces territoires a contribué à la modification majeure de l'urbanisation du territoire. En effet, l'implantation d'une mine sur un territoire entraîne l'arrivée massive de travailleurs. Il en découle la naissance de villes comme celles de Schefferville, Gagnon et Fermont. Ces terres n'avaient alors été occupées que d'une manière sporadique par quelques communautés autochtones.

L'industrie minière étant spécialement tributaire des conditions de l'économie mondiale, le caractère mono industriel de ces villes rend leur statut précaire, à la merci des fluctuations du marché mondial.

1.2 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La ville de Fermont est localisée au-delà du 52° parallèle à 565 kilomètres au nord de Baie-Comeau et à quinze kilomètres de la frontière entre le Québec et le Labrador. Elle fait partie de la région administrative de la Côte-Nord, sur le territoire de la MRC de Caniapiscau, dans le comté de Duplessis.

Son territoire est situé dans une zone de transition végétale entre la toundra, plus au nord, et la forêt boréale, plus au sud. La zone de végétation qui le caractérise, la taïga, est conditionnée par son climat subarctique.

Bien que l'on puisse accéder à la ville de Fermont par train, par avion ou par la route, Fermont est considérée comme étant l'une des villes québécoises les plus isolées sur le plan géographique.

1.3 LA CONSTRUCTION DE LA VILLE DE FERMONT

L'aménagement de la structure d'accueil de Fermont devait prévoir la construction d'installations commerciales, résidentielles, sportives, récréatives et communautaires. Il devait également inclure tous les travaux d'ingénierie civile comprenant le déboisement, le nivellement, la pose d'asphalte, les canalisations d'égouts sanitaires et pluviaux, les aqueducs, l'usine d'épuration, les canalisations

souterraines, l'éclairage des rues et le chauffage des bornes-fontaines, l'aménagement des stationnements extérieurs, des parcs ainsi que des voûtes de transformation et de raccordement d'électricité. L'ampleur de la tâche n'était pas mince. Il s'agissait de construire toutes les infrastructures constituant une ville dans un territoire aride en quelques années seulement.

Afin de pourvoir aux besoins d'hébergement des employés de la compagnie minière et de leur famille, la Compagnie minière Québec Cartier a dû procéder à la construction des habitations permanentes de la ville de Fermont. Ces dernières ont été construites dans une usine du sud de la province et ont parcouru un long chemin avant d'arriver à destination. Les premières maisons furent occupées en 1972.

Le plan initial de la ville de Fermont comprenait 1 358 foyers, dont en voici l'inventaire :

Ville de Fermont Inventaire détaillé des résidences	
330	Bungalows
203	Duplex
173	Maisons en rangées
30	Logements 3 1/2 pièces (mur-écran section Québec Cartier)
235	Logements 4 1/2 pièces (mur-écran section Québec Cartier)
17	Logements 5 1/2 pièces (mur-écran section Québec Cartier)
128	Chambres (mur-écran section Québec Cartier)
60	Logements 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces (mur-écran section Commission scolaire de Fermont)
182	Maisons mobiles
1358	Nombre total de foyers

Tableau 1.1
Source : Compagnie minière Québec Cartier, Services des installations communautaires, 1998

La réalisation des travaux d'aménagement est alors confiée à un consortium. Ce dernier a choisi la firme d'urbanistes qui a retenu le concept de mur coupe-vent, utilisé par l'architecte Ralph Erskine dans la planification des villes nordiques de l'Arctique suédois. Cette construction multifonctionnelle, que l'on appellera mur-écran, est sûrement la plus spectaculaire de l'aménagement fermontois. Cette structure de plus d'un kilomètre de longueur, de cinq étages à son centre et de trois aux extrémités, est munie d'un mail piétonnier intérieur qui relie l'ensemble des 470 logements de la structure ainsi que les services municipaux, commerciaux, éducatifs, récréatifs et de santé.

L'aménagement urbain fermontois a été conçu dans le but d'amoindrir les effets du climat hivernal rigoureux. L'option du concept de mur coupe-vent répondait à ce besoin par sa construction qui englobait tous les services et également par sa position géographique par rapport aux autres habitations. Le mur-écran est situé d'une manière à ce qu'il puisse assurer la protection des résidences des vents du nord et du nord-ouest. Cette structure d'un peu plus de seize mètres de hauteur crée un microclimat favorable sur près des deux tiers du territoire de la municipalité. L'orientation des logements du mur-écran assure les

pièces, généralement occupées le jour, d'une orientation sud. Il en va de même pour la majeure partie des habitations de la ville. L'expérience de la construction de la ville de Gagnon donne l'occasion de préférer un mode d'organisation urbain favorisant une structure résidentielle dense. Cette organisation permet de diminuer la longueur des voies de circulation municipales. Elle facilite l'entretien routier hivernal et rend la circulation plus efficace et sécuritaire. La longueur des infrastructures de canalisation est également diminuée grâce à ce choix d'aménagement. La superficie de la municipalité ne compte que 32 kilomètres linéaires de rues.

1.4 EXPANSION DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Au cours de l'occupation progressive des résidences disponibles à la population permanente, il devint évident que l'ensemble du parc résidentiel initialement prévu ne pourrait répondre à tous les besoins d'hébergement. Il était nécessaire de combler les nouveaux besoins par l'aménagement d'une structure urbaine supplémentaire afin de recevoir un parc de maisons mobiles. Ce dernier devait être assez vaste pour accueillir 218 résidences. Conséquemment, la zone urbaine initiale fut agrandie en 1977. Les travaux destinés à aménager les lots desservis nécessitèrent une participation financière de 4 345 168 \$ qui fut entièrement assumée par la Compagnie minière Québec Cartier. Aujourd'hui, le parc de maisons mobiles est presque à pleine capacité, il ne reste que quelques emplacements disponibles à l'accueil de nouvelles résidences.

L'aménagement de l'agglomération urbaine de base aura nécessité une mise de fonds s'élevant à 100 M\$. Le 15 octobre 1974, soit 4 ans après le lancement du projet minier, le lieutenant-général du Canada ordonne, en vertu de la Loi sur les villes minières, l'incorporation de la municipalité. Par la suite, les infrastructures sportives et communautaires ont été cédées à la Ville de Fermont par la compagnie minière.

Les récents projets d'expansion du Mont-Wright et le nouveau développement minier au Lac Bloom, par la compagnie Consolidated Thompson, ont entraîné un manque de logements. Pour pallier ce manque, de nouvelles habitations ont été construites. Il s'agit d'une situation plutôt exceptionnelle pour la communauté puisque très peu de nouvelles résidences avaient été construites depuis la réalisation du plan urbain d'origine. En fait, 50 nouvelles habitations ont été construites depuis 2 ans sur le territoire de la municipalité. Source : MRC de Caniapiscau, 2010

De plus, pour aider la Ville de Fermont à supporter l'imminence d'un nouveau boom minier, le Ministère des ressources naturelles et de la Faune a conclu une entente avec elle. Il lui délègue la gestion des terres publiques contenues dans son périmètre urbain afin d'aménager plus de 400 terrains résidentiels. Cette entente prévoit également que les revenus provenant de la location ou de la vente de ces terrains constituent un fonds de mise en valeur du territoire public qui supportera la réalisation des travaux de construction et de rénovation des infrastructures publiques.

1.5 INDUSTRIE EN MOUVEMENT

Le minerai de fer étant la matière de base dans la production de l'acier, sa demande dépend entièrement des besoins de la sidérurgie. Dans les années soixante, l'absence de cette industrie dans l'économie québécoise fait germer l'idée d'un complexe sidérurgique purement québécois. En décembre 1968, le gouvernement Lesage met sur pied ce projet ambitieux. La sidérurgie québécoise, SIDBEC, procédait

à l'acquisition de l'usine de la compagnie DOSCO qui devait être construite à Contrecoeur, ainsi que quelques installations satellites.

Le groupe SIDBEC devient alors un *holding* paragouvernemental québécois qui contrôle trois sociétés spécialisées dans le domaine de la sidérurgie en propriété exclusive, soit SIDBEC-DOSCO, SIDBEC-FERUNI et SIDBEC-International. Chacune de ces trois sociétés se spécialise dans un domaine complémentaire de l'industrie sidérurgique :

- SIDBEC-FERUNI : achète et traite la ferraille utilisée par l'industrie québécoise.
- SIDBEC-DOSCO : transforme, en produits finis et semi-finis, la matière première de l'acier.
- SIDBEC-International : achète et vend les surplus de minerai de fer et de produits transformés dont dispose le conglomérat SIDBEC sur les marchés internationaux.

Alors que Gagnon est menacée de fermeture à cause de l'épuisement du gisement du Lac Jeannine, la SIDBEC s'intéresse, dès 1975, à un projet d'intégration verticale qui lui donnerait la possibilité de s'approvisionner en minerai de fer à partir de sources du Nord-Est québécois. La même année, et malgré des déficits chroniques, SIDBEC réalise ce projet en devenant actionnaire majoritaire de la nouvelle compagnie : la SIDBEC-NORMINES inc., avec 50,1 % des parts. La British Steel Corp. et la CMQC se partagent respectivement 41,67 % et 8,23 % des actions. Cette transaction ajouta la production minière à sa gamme d'activités, par l'exploitation du gisement de Fire Lake dès 1976 et de celui du Lac Jeannine.

Le gouvernement du Québec s'approprie donc les installations minières et municipales de Lac Jeannine et Gagnon ainsi que les droits d'exploitation du site minier de Fire Lake. La voie ferrée, les infrastructures de chargement portuaires de Port-Cartier ainsi que les structures de production sises à Mont-Wright ne font évidemment pas partie de la transaction.

SIDBEC construit alors une usine de bouletage du minerai à proximité des installations portuaires de Port-Cartier. En 1977, elle abandonne les opérations minières de Lac Jeannine au profit de celle de Fire Lake et amorce l'exploitation de l'usine de bouletage à Port-Cartier. SIDBEC-NORMINES confie alors à la Compagnie minière Québec Cartier :

- la gérance des opérations minières de SIDBEC-NORMINES inc. à Fire Lake afin de produire 6 millions de tonnes de concentré de minerai de fer;
- les activités du concentrateur de Lac Jeannine;
- l'expédition, par voie ferroviaire, du minerai de fer à partir de Fire Lake jusqu'au concentrateur de Lac Jeannine et par la suite, de Lac Jeannine à Port-Cartier;
- le chargement du concentré et des boulettes au terminal maritime de Port-Cartier.

La Compagnie minière Québec Cartier cumule les responsabilités confiées par SIDBEC-NORMINES à celles de l'opération des nouvelles infrastructures d'exploitation et de concentration du minerai de fer à Mont-Wright.

Il est important de comprendre qu'à cette époque les industries américaines et québécoises du fer et de l'acier se développaient dans un environnement protectionniste dans lequel les ententes de production/vente se concluaient dans un marché fermé, où les prix étaient fixés et garantis d'avance. Cette situation a nui au développement de la capacité concurrentielle. Qui plus est, les pressions concurrentielles croissantes de l'Australie, du Brésil et de l'Inde s'ajoutaient alors au portrait mondial.

Des politiques interventionnistes de l'État auront progressivement fait évoluer l'ensemble du marché vers une crise aiguë de l'offre et de la demande, s'inscrivant dans l'importante récession mondiale des années 70 et du début des années 80. Au moins dix exploitations de minerai de fer ont fermé leurs portes en Amérique du Nord. Ces fermetures ont généré de nombreuses pertes d'emplois. Au Canada, la première ville touchée fut Schefferville, en novembre 1982. Par la suite, en 1985, la fermeture de la mine de Fire Lake forçait la population de la ville de Gagnon à s'exiler.

Dès 1987, U.S. STEEL cherche à se départir de sa filiale de la Compagnie minière Québec Cartier afin de consolider ses opérations sidérurgiques encore elles aussi en crise. C'est en 1989 que U.S. STEEL vend ses infrastructures du Mont-Wright et de Port-Cartier à Dofasco qui, quelques mois plus tard, revend une partie de ses actions à des intérêts brésiliens -CAEMI- et japonais -MITSUI. Entre 1989 et 1997, la distribution de l'actionnariat de Québec Cartier se répartit comme suit : Dofasco 50 %, CAEMI 25 % et MITSUI 25 %.

En 1997, MITSUI cède ses actions de la Compagnie minière Québec Cartier à CAEMI. Ce qui distribua l'actionnariat à 50/50 entre Dofasco et CAEMI. S'il est vrai que les années 92 et 93 ont été particulièrement difficiles pour l'industrie, les années 94 à 98 auront été excellentes.

Toutefois, l'année 1999 a fait surgir le spectre des crises cycliques. Une période particulièrement difficile attend l'industrie sidérurgique. La crise financière de l'Asie, favorisant le « *dumping* » du fer asiatique, a entraîné le ralentissement des activités de production. La crise financière brésilienne vient également ajouter à l'incertitude des marchés qui sont exposés à une décroissance marquée.

Cette crise durera cinq ans et sera malheureusement ponctuée de nombreux arrêts de travail pour les employés de la Compagnie minière Québec Cartier, dont le lock-out de 2001. En 2003, alors que la Compagnie minière Québec Cartier peine à voir la fin d'une des pires crises financières qu'elle ait connues, le Gouvernement du Québec choisit de la soutenir. L'État, les investisseurs, les employés, les fournisseurs, les villes de Fermont et Port-Cartier ont réussi à traverser la tourmente en unissant leurs efforts.

C'est d'ailleurs à ce moment qu'Investissement Québec s'est engagé à soutenir Québec Cartier par l'octroi d'un prêt de 176 M\$ et par un investissement de 20 M\$ d'actions.

En outre, les employés de la Compagnie minière Québec Cartier ont essuyé de nombreuses pertes d'emplois, des arrêts de production, et ont consenti à investir une partie de leur salaire, afin de permettre à la compagnie de mener à bien la restructuration requise pour sa survie. De tels sacrifices ne sont évidemment pas exempts d'impacts sociaux dans une communauté aussi tributaire de l'industrie minière.

Au 1^{er} janvier 2004, la Compagnie minière Québec Cartier devient ainsi la propriété de Dofasco, de CAEMI et d'Investissements Québec à parts égales.

Durant la même année, la Chine connaît une croissance économique fulgurante, qui se poursuit encore aujourd'hui. Cette croissance entraîne une demande de métaux telle que le pays n'est plus à même de se suffire. Cette hausse importante de la demande gonfle alors le prix des métaux sur les marchés du fer et de l'acier. D'ailleurs, ils poursuivent encore leur ascension, malgré les fluctuations générées par la récente crise économique.

1.6 ACQUISITION DE LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER PAR ARCELORMITTAL

Vers la fin de 2005, l'allemande ThyssenKrupp et la luxembourgeoise Arcelor ont commencé à formuler des offres d'achat à Dofasco qui, en février 2006, a finalement été acquise par Arcelor pour 5,5 G\$. Par la suite, Arcelor a contré une prise de contrôle hostile en transférant ses actions de Dofasco à la fondation néerlandaise Strategic Steel Stichting. Plus tard, Mittal Steel Company et Arcelor ont fusionné pour former ArcelorMittal. En novembre, afin de se conformer aux exigences antitrust encadrant la fusion, ArcelorMittal a demandé la dissolution de Strategic Steel Stichting de manière à autoriser la vente des actions de Dofasco à ThyssenKrupp, ce que les dirigeants de la fondation ont refusé de faire. En janvier 2007, un tribunal néerlandais a rendu une décision empêchant ArcelorMittal de forcer la fondation à vendre les actions de Dofasco, de sorte que cette dernière demeure l'unité d'exploitation d'ArcelorMittal.

Après négociations et approbation des actionnaires et des instances gouvernementales, Dofasco passe aux mains de la géante de l'acier ArcelorMittal en 2007. ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie et la quatrième plus importante société minière au monde, avec 310 000 employés dans plus de 60 pays. La société réunissait alors le premier et le deuxième producteur d'acier du monde, soit Arcelor et Mittal Steel.

ArcelorMittal est leader sur les principaux marchés mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. L'entreprise est un acteur de premier plan dans le domaine de la technologie et dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans 28 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique lui assure une présence sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées. L'entreprise s'est fixée pour objectif de développer ses positions en Chine et en Inde, deux pays dont les marchés sont en plein essor.

Mai 2008 marque un changement important pour la Compagnie minière Québec Cartier : la division du Mont-Wright devient officiellement ArcelorMittal Mines Canada. Le changement de dénomination sociale de la compagnie souligne l'entrée officielle de cette société minière canadienne au sein du groupe ArcelorMittal. Pour la première fois depuis la fondation de la Compagnie minière Québec Cartier en 1957, un actionnaire envisage beaucoup plus que de sécuriser une source d'approvisionnement fiable en produits de minerai de fer de qualité.

Malgré les perturbations cycliques des 50 dernières années, la CMQC est demeurée plutôt stable. La production n'a pas beaucoup fluctué et l'entreprise n'a pas connu de réelle croissance, si ce n'est l'acquisition, en 1996, de l'usine de bouletage qu'elle gérait en location depuis 1985. ArcelorMittal entrevoit maintenant des possibilités de développement comme elle n'en a jamais connu, dans un marché qui atteint des sommets inégalés au chapitre des prix et de la croissance.

Dans ses visions d'expansion, ArcelorMittal mijote d'abord l'idée d'exploiter à nouveau le site minier de Fire Lake, fermé depuis 1985. Depuis quelques années maintenant, la mine à ciel ouvert de Fire Lake constitue un gisement d'appoint. La production s'y déroule uniquement en période de dégel, soit de mai à octobre lors de périodes de fortes demandes du marché du fer.

Fire Lake est strictement un site d'extraction minière, sans concasseur ni concentrateur. Tout le minerai brut de Fire Lake est acheminé à Mont-Wright par train, grâce au segment ferroviaire qui relie Fire Lake au chemin de fer principal.

Une fois arrivé à destination au complexe minier de Mont-Wright, le minerai est acheminé au concasseur pour y être fragmenté en bloc d'une vingtaine de centimètres de diamètre, étape préliminaire au procédé de concentration. Il suit ensuite la même séquence d'exploitation que le minerai extrait du Mont-Wright.

Dans ses projets d'expansion, ArcelorMittal Mines Canada souhaite augmenter la production du complexe minier de Mont-Wright de 10 millions de tonnes. Ainsi, la production de concentré de fer à Mont-Wright passerait de 15 à 25 millions de tonnes à compter de 2015. L'objectif de la maison-mère d'ArcelorMittal est de profiter de l'appétit grandissant de l'Inde et de la voracité de la Chine, tout en demeurant présente sur tous les continents.

Toutefois, aucune décision formelle n'a encore été prise à ce jour. Les actionnaires devraient prendre une décision concernant le plan d'investissements au début de l'année 2011.

Sources : Communiqués de presse ArcelorMittal Mines Canada, 2010
Radio-Canada, 2010

1.7 NOUVEL ACTEUR D'IMPORTANCE DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE DE LA RÉGION

Consolidated Thompson Iron Mines Ltd est une industrie canadienne qui est dans le milieu de l'exploitation minière depuis les années 30. En effet, la société minière Thompson Lundmarck Gold Mines Ltd a été incorporée le 31 août 1938 par Fred Thompson et Roy Lundmarck suite à une importante découverte aurifère à l'est de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Ils furent également impliqués dans la découverte et formation de la société des frères Hoffmann. Il y eut production dans les années 40. En tout, on y mina 133 989 tonnes à une teneur d'environ 0,53 once d'or et 0,10 once d'argent à la tonne.

Thompson Lundmarck Gold Mines Ltd possédait également un intérêt de 39,5 % dans la société Québec Cobalt qui détenait les droits sur un gisement de fer de 700 millions de tonnes et plus au Lac Bloom.

En 1985, Thompson Lundmarck Gold Mines Ltd fusionna avec Hoffmann pour former Consolidated Thompson Lundmarck Gold Mines Ltd (CLM).

CLM fusionna avec Québec Cobalt, en 1989, en conservant toutefois la même appellation. Edward Thompson, sans filiation avec le fondateur, ingénieur minier et vrai père de CLM, prit le contrôle de la compagnie en 1991.

Edward Thompson a obtenu des options sur sa propriété de fer du Lac Bloom par la Compagnie minière Québec Cartier. Cette dernière y confirma une ressource de 700 millions de tonnes de minerai, mais se retira finalement du projet, pour diverses raisons. Pendant deux années, Edward Thompson et un courtier de Toronto bien connu dans le domaine minier, Tor Jensen, essayèrent, en vain, de trouver preneur pour le gisement du Lac Bloom. La situation devenait difficile.

À la fin de l'exercice financier de juin 2004, CLM avait 19 073 \$ en banque et une dette totale de 21 571 \$. Il y avait 5 001 354 actions émises et la capitalisation de la compagnie était de 3 604 933 \$. Les options d'achats d'actions étaient de 410 000 à un prix d'exercice de 0,20 \$ l'action.

La situation changea radicalement à partir de 2005. En effet, durant cette année, Ed Thompson et Tor Jensen rencontrèrent Gerry McCarvill (toujours administrateur de CLM) qui, à son tour, contacta Stan Bharti de la maison Forbes Manhattan (banque commerciale privée) à Toronto. Gerry McCarvill et Stan Bharti firent, vers le 15 avril 2005, un placement privé de 1 M\$ dans CLM en achetant, du Trésor, 4 545 454 unités à un prix de 0,22 \$ l'unité. Chaque unité comprenait une action libre et un bon de souscription accordant, sur une période de deux années, l'achat d'une action additionnelle au coût unitaire de 0,29 \$.

En 2006, on tenta d'augmenter les liquidités de la compagnie. C'est une mission qui fut une réussite impressionnante. Ainsi, en juin, l'action de CLM se situait aux environs de 2,50 \$ l'unité et la compagnie avait une valeur totale de 84 481 130 \$.

En août de la même année, le nom Consolidated Thompson Lundmarck Gold Mines Ltd fut changé pour Consolidated Thompson Iron Mines Ltd.

C'est vers la fin de l'année 2007 que la société Consolidated Thompson annonce le début des travaux de mise en valeur de la propriété du Lac Bloom visant l'aménagement des lieux pour l'exploitation future de la concession minière.

Ces travaux comprennent la coupe de bois, la construction des chemins d'accès et de service ainsi que l'installation d'une ligne électrique de 34,5 kV. L'octroi de contrats représente près de 8 M\$ d'investissement. Le projet du Lac Bloom est le premier projet minier qui voit le jour sur la Côte-Nord depuis 1974. Il représente un investissement initial de l'ordre de 410 M\$.

La société Consolidated Thompson a conclu, en 2007, une entente avec un partenaire chinois pour la vente de 5 millions de tonnes de sa production totale annuelle de 7 millions de tonnes de minerai de fer. L'augmentation de la fabrication de l'acier en Chine s'étant accrue de 33 % au cours des trois dernières années et la hausse du prix pour le métal rendent le projet minier du Lac Bloom des plus intéressants.

C'est en août 2008 que Consolidated Thompson Iron Mines Limited conclut un accord de transport avec Quebec North Shore and Labrador Railway Company (QNS&L) pour le transport du concentré de minerai de fer. Cette entente stipule que le minerai du Lac Bloom sera transporté sur les rails de QNS&L de Wabush Lake Junction à Labrador City jusqu'à Sept-Îles Jonction, une distance approximative de 400 kilomètres.

Au début de 2009, au plus fort de la crise des marchés financiers, la société parvient à obtenir un financement additionnel pour l'achèvement de la construction de la propriété du Lac Bloom. Elle réalise un appel public à l'épargne visant 35 650 000 actions ordinaires au prix de 2,60 \$ chacune, pour un produit totalisant 96 690 000 \$. Elle conclut une convention d'investissement stratégique avec WISCO au montant de 240 M\$ US, qui confère à WISCO une participation d'environ 19,9 % dans la société et le droit de nommer un représentant au conseil d'administration de Consolidated Thompson. La société WISCO transfère ensuite la propriété du Lac Bloom et les actifs connexes à une société en commandite dans laquelle elle obtient une participation de 25 %. WISCO signe également une convention d'achat ferme à long terme selon laquelle elle s'engage à acheter 50 % de la première tranche de 8 millions de tonnes métriques de minerai de fer produit

annuellement à la mine du Lac Bloom et obtient le droit d'acheter jusqu'à concurrence de 60 % de la production prévue. Enfin, la société réalise un placement privé totalisant 125 M\$ qu'elle affecte au financement de l'agrandissement de la mine du Lac Bloom.

Sur le plan de l'exploitation, la société complète le financement de son matériel roulant pour la mine du Lac Bloom et conclut une convention de location à long terme avec le Port de Sept-Îles l'autorisant à procéder à la construction d'une aire de dépôt et d'utiliser les installations d'accostage de Pointe-Noire pour la manutention du minerai de fer. Le fer est envoyé vers la Chine sous forme de concentré, contrairement à ArcelorMittal Mines Canada qui transforme une partie de son minerai en boulettes à l'usine de bouletage de Port-Cartier avant de l'acheminer à ses clients.

En 2009, la société s'intéresse également au potentiel de ses propriétés avoisinantes, dont les résultats de campagnes de forage menées en 2007 et 2008 s'avèrent encourageants. Pour la propriété de Lamêlée, ces résultats font passer les ressources indiquées à 642 millions de tonnes qui, lorsque combinées aux ressources indiquées de la propriété du lac Peppler, représentent pour la société des ressources indiquées totales estimées de 935 millions de tonnes d'une teneur en fer totale de 29,72 %.

Au début de janvier 2010, Consolidated Thompson fixe une convention d'achat ferme, ainsi qu'une convention de crédit avec SK Networks Co. Ltd (SKN), filiale de SK Group, troisième conglomérat coréen en importance. SKN devient ainsi un important partenaire commercial et financier de la société : elle s'engage à acheter annuellement, pendant 10 ans, un million de tonnes de concentré de minerai de fer provenant de la mine du Lac Bloom et offre à la société une facilité de crédit à terme de cinq ans non garanti de 50 M\$ US. Peu après, la société émet pour 100 M\$ US d'obligations de rang supérieur offrant un rendement de 8,5 % par année, pendant une période de sept ans.

Consolidated Thompson complète la mise en place des dernières composantes pour répondre à ses besoins en matière de transport ferroviaire en février. Elle obtient une entente de plusieurs années avec Arnaud Railway Company (ARC), une filiale de Mines Wabush. Le chemin de fer d'ARC rejoint le réseau de Chemin de fer QNS&L et rejoint les installations de déchargement de la société situées dans le Port de Sept-Îles. Consolidated Thompson acquiert une convention de location de 750 wagons de chemin de fer neufs avec Canadian Iron Ore Railcar Leasing L.P. et signe une convention avec Genesee & Wyoming inc., une filiale de Western Labrador Rail Services, visant le transport du minerai de fer sur le tronçon ferroviaire de 31 km nouvellement construit par CLM à partir de la propriété du Lac Bloom.

C'est en avril 2010, trois ans à peine après la réalisation de son étude de faisabilité, que Consolidated Thompson entreprend la production commerciale de minerai de fer à la mine du Lac Bloom. Suite à la diffusion de ses résultats financiers intérimaires du compte-rendu d'exploitation du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2010, CLM annonce les faits saillants suivants :

- La société a enregistré ses premières ventes de concentré de minerai de fer au marché asiatique; 539 000 tonnes ont été vendues en mai et juin, et livrées par voie ferrée à la Jonction Arnaud;

- À la fin du trimestre, la mine du Lac Bloom était en service; elle devrait atteindre son taux de production cible de 8 millions de tonnes de concentré annuellement avant la fin de l'année 2010;
- Toutes les composantes de la chaîne de production et les infrastructures de livraison qui soutiennent l'exploitation minière du Lac Bloom étaient fonctionnelles de bout en bout, allant de l'extraction à la transformation, du transport vers les nouvelles installations portuaires au transbordement des navires transocéaniques;
- Au terme du trimestre qui a marqué la fin de la 1^{re} phase de construction et la mise en exploitation de la mine du Lac Bloom, Consolidated Thompson Iron Mines Ltd a inscrit une perte nette de 28 251 000 \$ ou 0,12 \$ l'action;
- Au 30 juin 2010, la Société avait des flux de trésorerie de 60 M\$;
- Consolidated Thompson a transbordé deux navires, pour un total de 330 000 de tonnes de concentré de fer de qualité supérieure, à partir de ses nouvelles installations portuaires à Pointe-Noire dans le Port de Sept-Îles. Les navires ont pris la direction de l'Asie;
- La société a formalisé ses plans pour doubler la production à sa mine du Lac Bloom pour la faire passer à 16 millions de tonnes de concentré de minerai de fer annuellement avant la fin de l'année 2012, avec teneur supérieure à 66 % de fer. Les travaux d'ingénierie en vue de l'expansion ont déjà débuté.

Pour la fin de l'année 2010, la société compte se concentrer sur deux priorités. D'une part, elle veut attendre son taux de production annuelle cible de 8 millions de tonnes de concentré. D'autre part, elle veut accélérer ses plans pour doubler la production au Lac Bloom à 16 millions de tonnes, et ce, avant la fin de 2012.

À ce jour, un montant de 553,6 M\$ a été investi dans la mine du Lac Bloom. Le tronçon de chemin de fer, incluant la jonction Arnaud, et les installations portuaires ont bénéficié d'un investissement de 275,4 M\$. Selon l'étude de faisabilité déposée au mois de juillet 2010, l'investissement en capital requis pour doubler la capacité d'exploitation de la mine du Lac Bloom est estimé à 525 M\$, un montant qui devrait être financé à partir des activités d'exploitation courantes et futures durant la période de construction de deux ans.

Source : Communiqués de presse, Consolidated Thompson Iron Mines Ltd, 2010

1.8 AUTRES EXPLORATIONS MINIÈRES

Un fait intéressant, depuis la fermeture de la Division Algoma Iron Ore en 1998, près de Wawa (Ont.), presque tout le minerai de fer provenant du Canada est extrait de la fosse du Labrador. Cette fosse représente une importante ceinture géologique qui traverse le Nord-du-Québec et le Labrador. Dans cette région géologique, la production de minerai de fer se fait dans quatre mines, soit celles de la Compagnie minière IOC, de Mines Wabush, d'ArcelorMittal Mines Canada et maintenant celle de Consolidated Thompson Iron Mines.

Source: Ressources naturelles Canada, 2006

Par ailleurs, la région connaît son lot d'exploration minière, car son sous-sol est riche et le prix des métaux sur le marché mondial intéresse les entreprises de prospection.

L'une d'entre elles, Québec/Labrador Exploration, une société d'exploration québécoise, détient d'ailleurs, à Fermont, 100 % de la propriété des 25 claims du lac Daviault, couvrant une superficie de 1 100 hectares, sur une longueur de 7 kilomètres par 2 kilomètres.

En 2000, au nord du lac Daviault, elle découvre un dépôt de silice de haute pureté qui prend la forme d'une montagne allongée partiellement dénudée par un feu de forêt en 1997. La société y a débuté l'exploitation du prolongement sud de cette zone en 2002.

Québec/Labrador Exploration est, toutefois, toujours à la recherche d'intérêts pour diverses avenues, de manière à planifier et financer les travaux futurs.

Source : Blackburn Quartz, 2010

Le document Compilation géochimique de sédiments de lac dans la MRC de Caniapiscau, De nouvelles cibles pour l'exploration minière est disponible au Centre local de développement de la MRC de Caniapiscau pour tous les promoteurs désirant consulter ce matériel. Ce document se veut un inventaire des minéraux industriels et des minéralisations métalliques.

2.1 LES VARIATIONS DE LA POPULATION LOCALE

Le caractère spécifique d'une ville mono industrielle est bien évidemment de vivre un certain état de dépendance avec l'industrie principale de sa région. Par conséquent, il existe une corrélation entre la variation numérique de la population fermontoise et les activités d'ArcelorMittal, l'ancienne Compagnie minière Québec Cartier. Ainsi, au gré des mises à pied, des arrêts de production, des reprises et des périodes de restructuration du marché, le niveau de la population locale a varié de façon significative à travers les années.

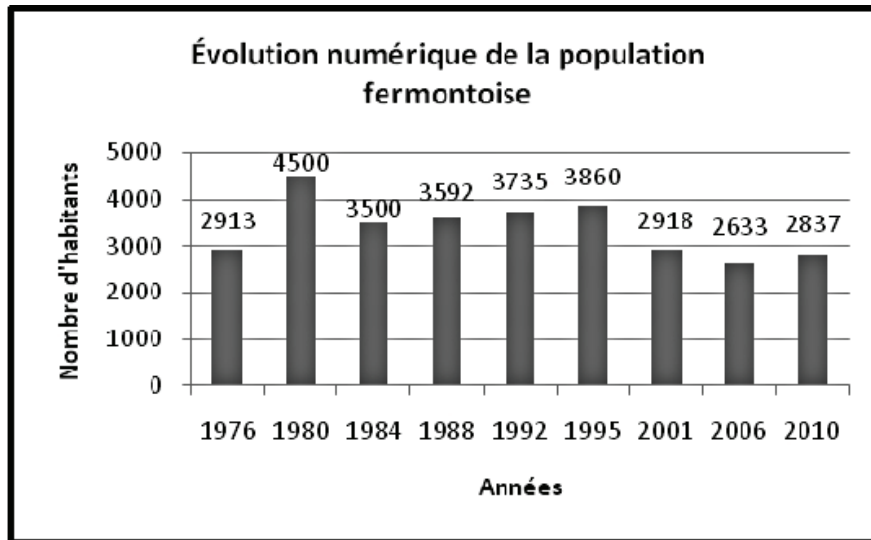


Tableau 2.1
Sources : Profil socio-économique 1999
Statistique Canada, 2006
Ville de Fermont, 2010

Les phases de croissance de cette population correspondent spécifiquement à la période d'aménagement industriel de Mont-Wright, à l'implantation de la communauté ainsi qu'aux périodes de forte progression des marchés, aux effets positifs des restructurations et des reprises économiques du marché mondial. Les périodes de récession de l'économie mondiale et les crises de l'offre sont, quant à elles, venues exercer une pression négative sur l'évolution de la population locale.

La municipalité vit actuellement une situation particulière, qui rend les données concernant le nombre d'habitants biaisées. En effet, l'arrivée de camps de travail pour loger les travailleurs du chantier du développement minier de Consolidated Thompson contribue à augmenter artificiellement la population fermontoise. Ces quelques 232 travailleurs, vivant à Fermont de manière ponctuelle, ne sont pas considérés comme des habitants permanents et ne font pas partie des données officielles concernant le nombre de résidants fermontois. Ils contribuent néanmoins à l'augmentation de l'achalandage des divers services offerts dans la communauté, qu'il s'agisse des services de soins de santé ou encore de ceux des différents commerces. Ces travailleurs résidants non permanents ont nécessairement un impact sur le plan socio-économique de Fermont.

2.2 L'ORIGINE DES FERMONTOIS

D'un côté, la majorité des habitants de la communauté proviennent de diverses régions du Québec. Ils sont principalement originaires de la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Saguenay, de la Mauricie, de la région de Québec et celle de Montréal. D'un autre côté, depuis quelques années, une partie de la population est représentée par des gens natifs de Fermont qui sont revenus s'y établir après leurs études.

Il existe d'ailleurs une certaine dualité entre les nouveaux arrivants provenant de l'extérieur et ceux étant natifs de Fermont. En effet, si le sentiment d'appartenance est bien ancré chez les natifs, il semblerait que l'adaptation à la vie fermontoise de plusieurs arrivants de l'extérieur soit plus ardue.

Quant à la population autochtone, elle n'est pas grandement représentée dans la communauté, contrairement à plusieurs autres municipalités de la Côte-Nord. En effet, les autochtones représentent moins de 2 % de toute la population locale.

Selon les données de Statistique Canada de 2006, une minorité de la population possède un statut d'immigrant, il en est ainsi pour encore moins de 2 % de la population.

Source : Statistique Canada, 2006

2.3 LA LANGUE

La grande majorité des Fermontois s'exprime en français, c'est d'ailleurs la principale langue parlée à la maison. Cette réalité calque celle des milieux ruraux du Québec, d'où provient la plus grande part des Fermontois. Le portrait est donc relativement homogène aux plans culturel et linguistique. Bien qu'elle soit parlée par une minorité de gens à la maison, la langue anglaise demeure tout de même importante à Fermont étant donné la proximité de la province du Labrador. Le bilinguisme est d'ailleurs en hausse dans la municipalité, un phénomène intéressant qui pourrait sans doute contribuer à l'augmentation des échanges entre les habitants de Fermont et ceux de Labrador City et Wabush.

2.4 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Jusqu'en septembre 2010, la densité de la population fermontoise était plus élevée que celle de toute autre ville de taille comparable. Selon les données fournies par Statistique Canada, pendant l'année de référence 2006, la densité de la population au kilomètre carré était de 5,6. Cela était attribuable à l'aménagement urbain décrit précédemment. Toutefois, en septembre 2010, une entente est intervenue entre la Ville de Fermont et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour la gestion foncière des terres publiques du périmètre urbain, nous pouvons entrevoir que cette donnée sera réévaluée dans les prochaines années.

Une caractéristique particulière à la situation fermontoise est le fait qu'on y retrouve une proportion plus grande d'hommes que de femmes dans la population âgée de plus de 20 ans. En effet, la population de 20 à 64 ans se répartit comme suit : 1130 hommes et 835 femmes. Ce phénomène est en corrélation directe avec le caractère mono industriel de la communauté, en d'autres termes, à la domination de la main-d'œuvre masculine dans le secteur minier.

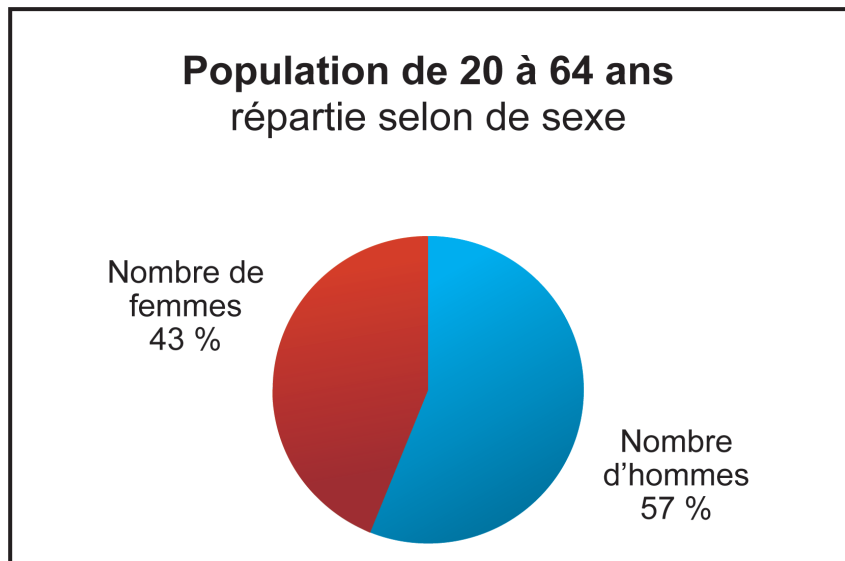
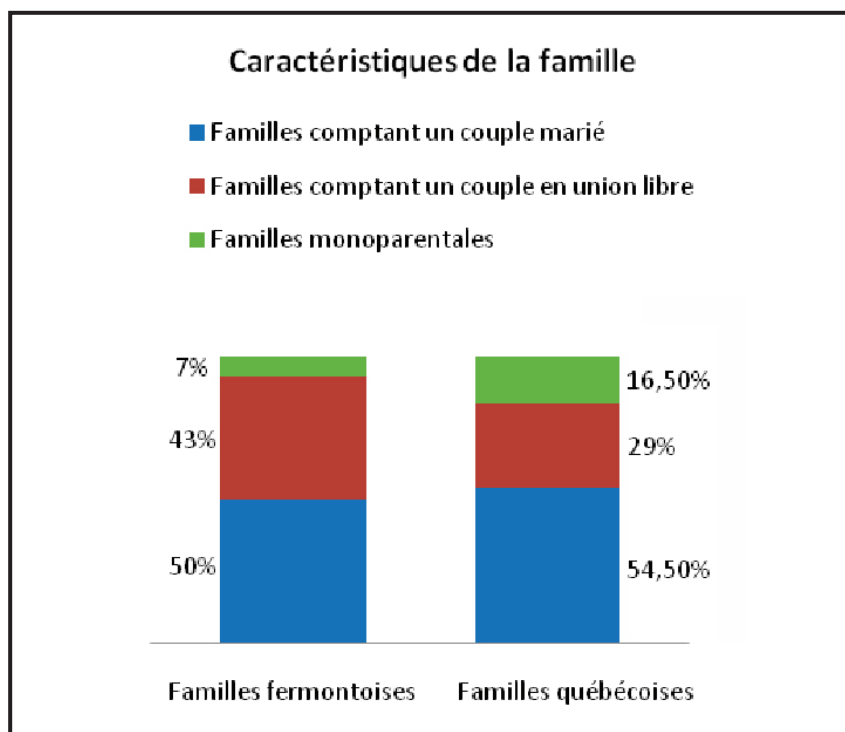


Tableau 2.5
Source : Statistique Canada, 2006

Il semblerait que la tendance qui voulait que l'on retrouve davantage de personnes mariées dans la communauté que dans le reste de la province connaisse une baisse. En effet, en 2001, on retrouvait 4,3 % plus de couples mariés à Fermont que dans l'ensemble du Québec. En 2006, la proportion s'inversait, les couples mariés au Québec étaient 5 % plus nombreux que dans la population fermontoise. Les unions libres semblent être significativement en hausse auprès des couples fermontois, d'autant plus que la majorité des retraités quitte la ville.

Tableau 2.3



Source : Statistique Canada, 2006

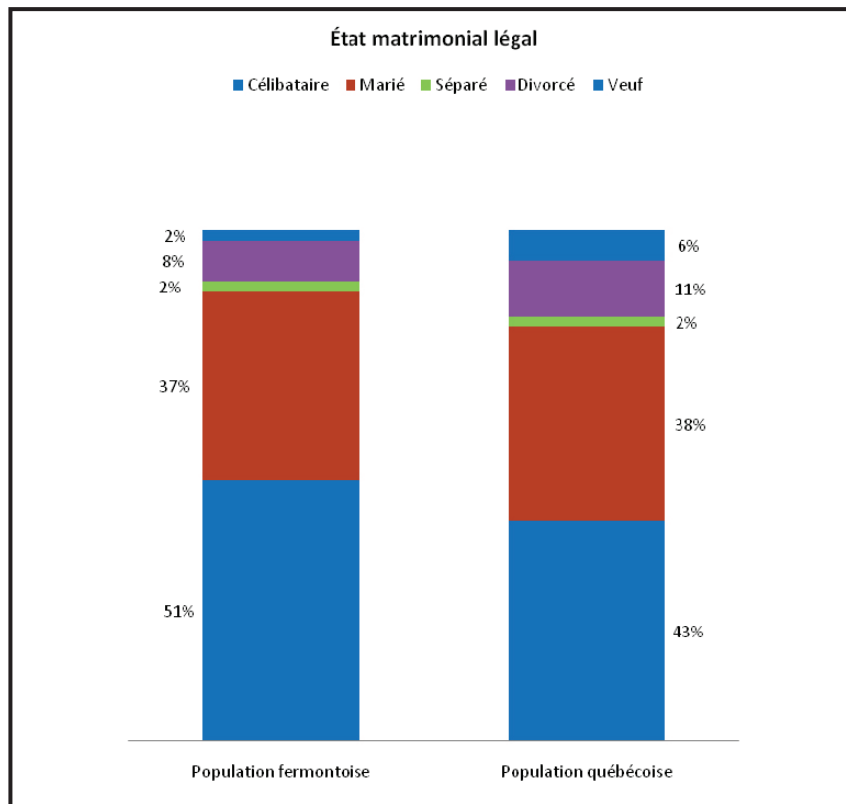


Tableau 2.4
Source : Statistique Canada, 2006

Le tableau 2.6 montre que les foyers sans enfant sont moins nombreux à Fermont que pour l'ensemble du Québec. La notion de famille est une valeur importante au sein de la communauté. Plusieurs citoyens demeurent à Fermont parce qu'ils considèrent qu'il s'agit d'un endroit où les enfants ont l'opportunité de se développer dans un climat sain et qui offre une foule d'avantages qu'on ne retrouve pas ailleurs.

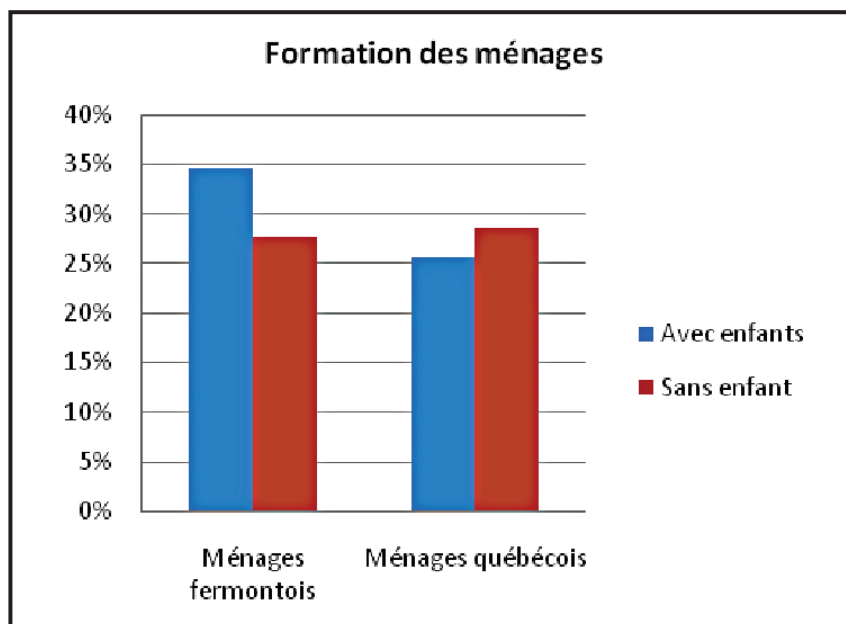


Tableau 2.6
Source : Statistique Canada, 2006

Le taux de naissances fermontois connaît également une augmentation marquante depuis les dernières années. D'une part, il suit la tendance québécoise autant pour l'augmentation des naissances entre 2004 et 2009 (19,6 %) que pour le taux de fécondité en hausse depuis 2004. D'autre part, l'augmentation du nombre de naissances s'explique la venue de jeunes familles et d'adultes en âge de procréer. Malgré le fait que l'on aborde le taux de naissances fermontois, il faut souligner que les femmes fermontoises n'accouchent plus au Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite. En effet, les futures mères doivent se rendre dans un autre établissement qui offre la possibilité de donner naissance à leur bébé. Les femmes enceintes doivent donc quitter la ville à leur 8^e mois de grossesse pour être prises en charge par un autre médecin.

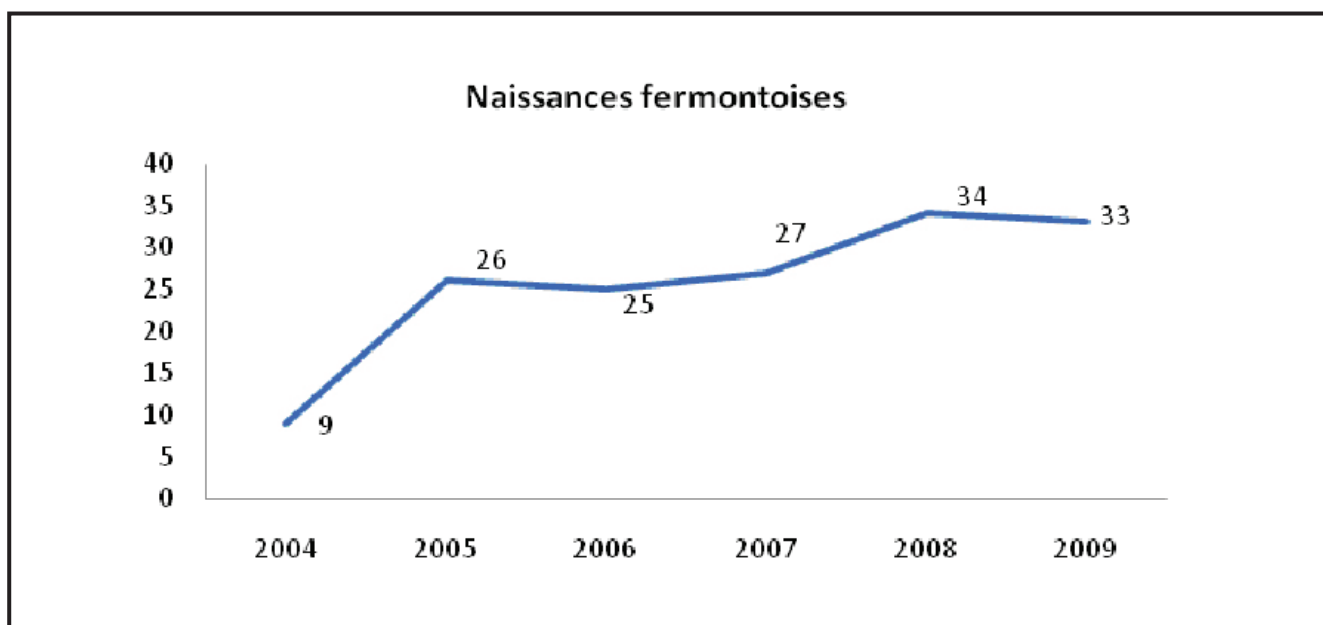


Tableau 2.8
Source : Institut de la statistique du Québec, 2009

D'une part, le phénomène de vieillissement de la population s'explique, comme pour l'ensemble du Québec, par le fait que les baby-boomers occupent encore une place majeure dans la société. Ils représentent un nombre plus important de personnes, et ce, partout dans la province. Il s'agit d'un phénomène auquel la municipalité n'échappe pas. D'autre part, l'exode des jeunes augmente alors que le taux de roulement de la population est en légère diminution.

L'évolution de la tendance de la population à s'être stabilisée à Fermont depuis plusieurs années s'explique aussi par le niveau d'attachement des Fermontois à leur communauté, le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu, ainsi que la faible disponibilité des emplois de qualité en territoire plus près des grands centres.

Cependant, la hausse des départs à la retraite dans le domaine minier, engendrant par le fait même le départ de ces rentiers du milieu fermontois explique à la fois le faible taux de mortalité et de personnes veuves à Fermont comparativement au reste du Québec.

Toutefois, cette vague de départ à la retraite donne naissance depuis peu à un renouvellement, plutôt récent, de la population. Ceci entraîne l'arrivée à Fermont de plusieurs jeunes familles, ce qui permet d'expliquer le fait que la ville ait connu une hausse aussi importante de sa population âgée de moins de 9 ans.

Quoi qu'il en soit, malgré le vieillissement observé de la population locale, l'âge moyen de la population fermontoise demeure encore beaucoup moins élevé que celui de la population de la province.

La communauté actuelle vit des changements significatifs en ce qui concerne la répartition de la population selon le groupe d'âge ainsi que le taux de natalité. Les projets de développement du Mont-Wright et ceux du Lac Bloom continueront certainement d'avoir un impact direct sur l'indice démographique de la population fermontoise et ses caractéristiques.

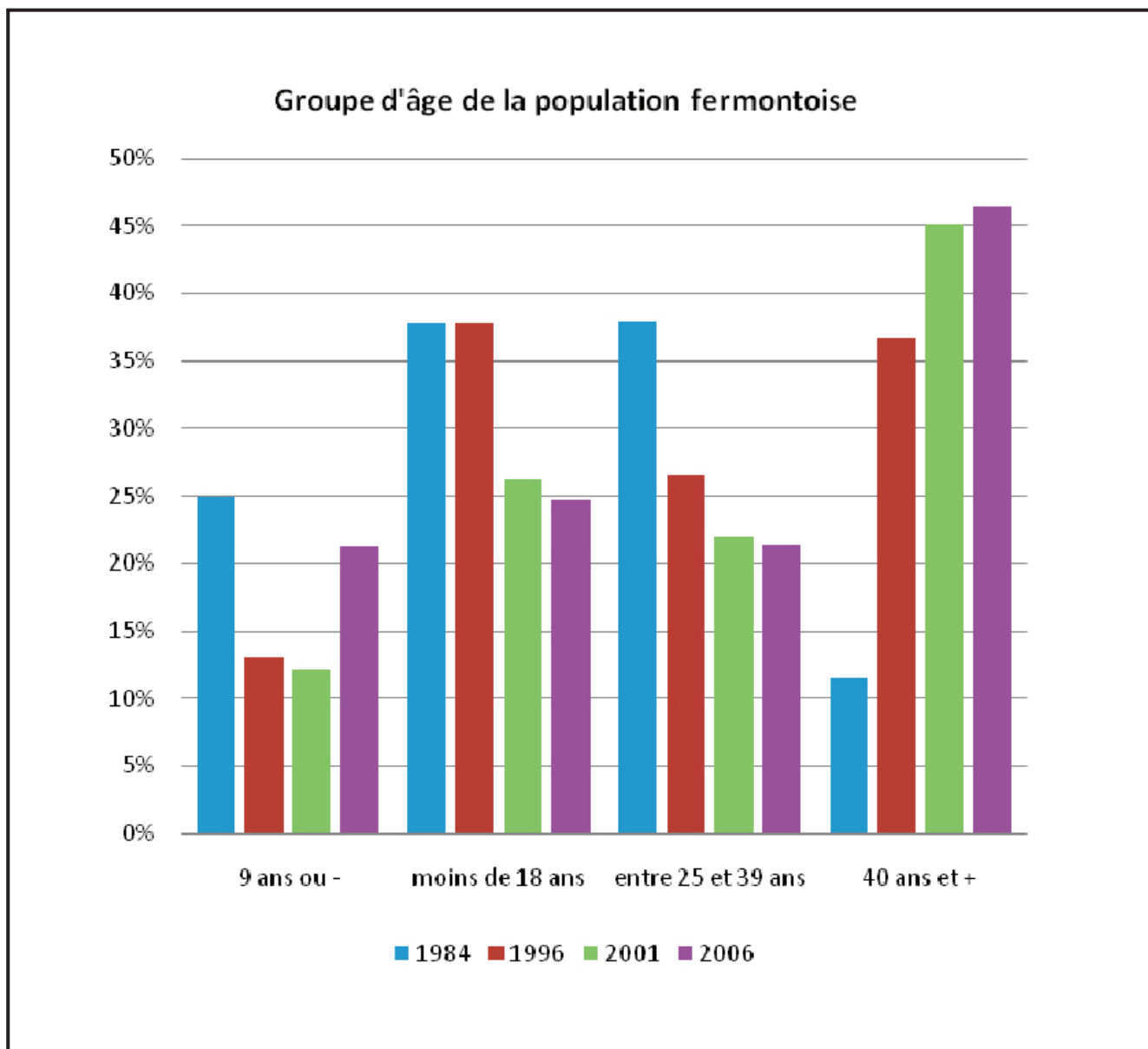


Tableau 2.7
Source : Statistique Canada, 2006

Sources : Commission scolaire du Fer, 2010
Étude de Sécor, Le Québec 2010 Portrait sans complaisance, 2010

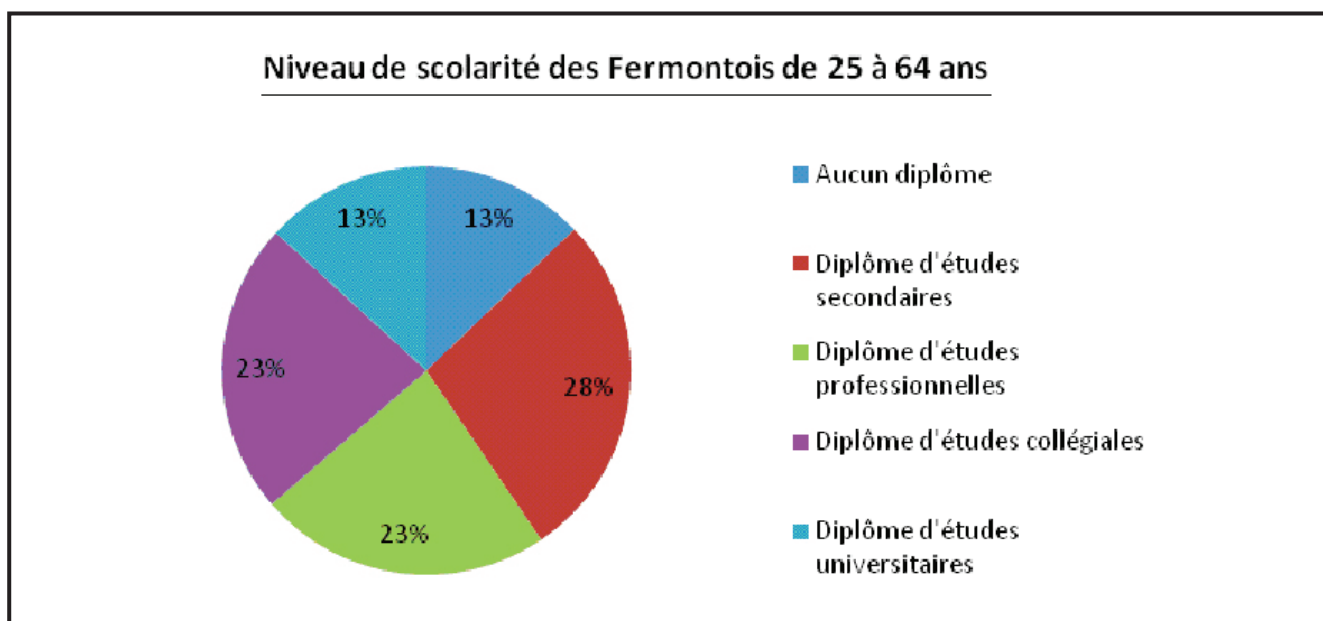
2.5 LA SCOLARITÉ

La hausse du nombre des naissances n'engendre toutefois pas encore un accroissement de la fréquentation scolaire. En effet, la population scolaire suit une pente descendante depuis 1990. Elle représente, en 2009, une baisse de l'achalandage de 94 % pour l'école primaire et de 124 % pour l'école secondaire. Une tendance qui devrait probablement se résorber d'elle-même avec le vieillissement naturel de la population.

La grande majorité des familles fermontoises doivent faire face à une situation typique des milieux éloignés, soit l'exil des jeunes après la fin de leurs études secondaires. En effet, aucun établissement d'enseignement postsecondaire n'existe dans la municipalité. Pour cette raison, il n'y a que très peu de jeunes âgés entre 18 et 25 ans, lesquels ayant quitté la région pour poursuivre leurs études. Pour la plupart de ces jeunes, Fermont ne deviendra qu'un lieu où ils reviendront visiter leur famille; trop nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas s'y établir après leur formation académique. Ce phénomène influence évidemment la distribution par groupe d'âge de la population.

Le niveau de scolarité de la population locale avait toujours été inférieur à la moyenne québécoise. Toutefois, il semblerait que la situation aurait évolué positivement. Ainsi, les Fermontois ont un taux moyen de diplomation supérieur à ceux de l'ensemble du Québec. Les politiques d'embauche des principaux employeurs fermontois, exigeant dorénavant au moins un diplôme d'études secondaires et souvent une formation collégiale ou universitaire pour combler plusieurs postes, ont inévitablement contribué à cette hausse du taux moyen de diplomation des adultes fermontois.

La nature des emplois disponibles dans le secteur minier permet d'expliquer le fait que l'on observe un nombre de détenteurs de diplômes d'études professionnelles (DEP) et d'études collégiales (DEC) plus élevé. En contrepartie, le nombre de diplômés universitaires fermontois est plus faible que dans la province. La faiblesse de la représentation des universitaires parmi la population s'explique par le fait que les emplois nécessitant une telle formation académique sont plus restreints. Toutefois, la proportion d'universitaires est croissante. Tout comme l'ensemble du Québec, le taux de diplomation universitaire augmente d'une génération à l'autre.



Niveau de scolarité des Québécois de 25 à 64 ans

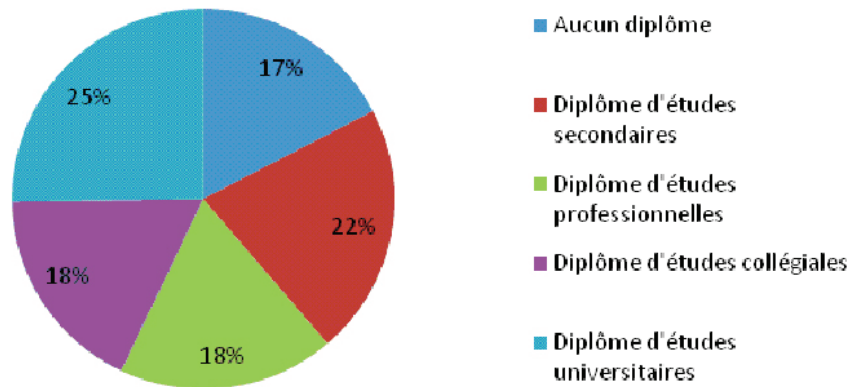


Tableau 2.9
Source : Statistique Canada, 2006

2.6 DÉMOGRAPHIE DU TRAVAIL

L'arrivée de nouveaux employés en âge de fonder une famille tend à vouloir renverser la tendance démographique vieillissante de la dernière décennie. Dans un tel contexte, les stratégies d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre doivent tenir compte des caractéristiques de cette nouvelle génération d'employés, dont une très forte proportion sera issue des générations Y et N.

La main-d'œuvre des principaux employeurs du milieu est actuellement constituée de trois générations : les baby-boomers, la génération X et la génération Y. Les enquêtes montrent que les générations Y et N, qui remplaceront la masse de retraités, ont une perception différente du travail et de la relation avec le supérieur. Ils sont moins nombreux à prendre la relève de ceux qui quittent la vie active et renverseront les modèles de rapport de force en matière de recrutement et de sélection du personnel. Cette relève recherche davantage à entrer en relation avec l'entreprise plutôt que de se soumettre à son service. Les générations Y et N imposeront donc de nouvelles valeurs aux milieux de travail essentiellement conditionnés par la recherche de la conciliation travail/famille, mais aussi par le besoin de reconnaissance instantané (realtime feedback), de collaboration (réseaux vs silos) et d'intégrité. La rareté de la main-d'œuvre aidant, les entreprises n'auront d'autre choix que d'en tenir compte.

Un autre aspect qui distingue les générations est leur conception d'un travail à long terme. Ainsi, les baby-boomers supposaient un emploi à vie tandis que les générations Y et N considèrent une employabilité à long terme, certes, mais pas nécessairement auprès du même employeur. Ces derniers seront plus enclins à changer d'employeur que les générations précédentes, ce qui entraînera inévitablement des problématiques quant au taux de roulement du personnel. La gestion des ressources humaines devra vraisemblablement faire face à un défi important, et d'autant plus complexe du fait que l'on se retrouve en région éloignée où le bassin de la main-d'œuvre est relativement restreint. L'attraction et la rétention de travailleurs ne seront possibles que si le milieu d'accueil est en mesure d'offrir, en plus des avantages pécuniaires, une solide adaptation aux valeurs émergentes des nouvelles générations de travailleurs.

3.1 PARTICULARITÉS DU MILIEU ÉCONOMIQUE FERMONTOIS

Le milieu économique fermontois se distingue du milieu québécois par plusieurs caractéristiques particulières. En fait, en terme de poids économique, la communauté fermontoise est beaucoup plus importante que la majorité des communautés québécoises de taille comparable. Les indicateurs économiques les plus distinctifs du milieu fermontois sont les suivants :

- le faible taux de chômage;
- la structure mono industrielle;
- le niveau élevé des salaires, du revenu par ménage et du revenu annuel disponible;
- la distribution des dépenses.

Selon les dernières données disponibles de Statistique Canada 2006, le salaire médian est estimé à 58 871 \$, à Fermont, comparativement à 24 430 \$ pour l'ensemble québécois. Le niveau du revenu moyen par ménage plus élevé que l'ensemble québécois s'explique, entres autres, par le niveau élevé des salaires, la présence importante d'employés de la fonction publique, le versement de primes d'allocation nordique et la proportion plus élevée de ménages dont les 2 membres du couple travaillent.

À titre comparatif, la MRC des Basques dans la région du Bas-Saint-Laurent présente le revenu d'emploi moyen des travailleurs le plus faible au Québec, soit 30 291 \$ ayant un revenu moyen de plus du double de cette MRC, la MRC de Caniapiscou affiche le revenu d'emploi le plus élevé, soit 71 761 \$.

Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des travailleurs est le plus élevé en 2008			Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des femmes est le plus élevé en 2008			Les dix MRC et TE où le revenu d'emploi moyen des hommes est le plus élevé en 2008		
1	Caniapiscou	71 761 \$	1	Les Collines de l'Outaouais	44 918 \$	1	Caniapiscou	92 798 \$
2	Thérèse-De Blainville	53 820 \$	2	Gatineau	44 725 \$	2	Thérèse-De Blainville	65 944 \$
3	Lajemmerais	52 108 \$	3	Kativik	41 969 \$	3	Lajemmerais	63 360 \$
4	Longueuil	51 469 \$	4	Longueuil	41 901 \$	4	Sept-Rivières	63 188 \$
5	Sept-Rivières	50 846 \$	5	Thérèse-De Blainville	41 143 \$	5	Manicouagan	61 816 \$
6	La Vallée-du-Richelieu	50 740 \$	6	Lajemmerais	40 131 \$	6	La Vallée-du-Richelieu	61 306 \$
7	Les Collines-de-l'Outaouais	50 340 \$	7	La Vallée-du-Richelieu	39 800 \$	7	Longueuil	60 881 \$
8	Gatineau	49 853 \$	8	Caniapiscou	39 749 \$	8	Jamésie	60 117 \$
9	Vaudreuil-Soulanges	49 233 \$	9	Montréal	39 350 \$	9	Rouyn-Noranda	59 851 \$
	Manicouagan	49 050 \$		Vaudreuil-Soulanges	39 035 \$		Vaudreuil-Soulanges	58 991 \$

Tableau 3.1
Source : Institut de la Statistique du Québec, 2008

La disparité marquée entre le revenu moyen des hommes et des femmes de Caniapiscou réside principalement par le fait, comme il a été précisé précédemment, que la grande majorité des emplois les mieux rémunérés de l'industrie minière sont occupés par des hommes. Les salaires retirés des emplois reliés à la production minière sont largement supérieurs aux autres champs de travail.

Évidemment, cette apparente richesse fermontoise doit être nuancée. De manière globale, le consommateur fermontois doit payer davantage pour se nourrir, se transporter, se chauffer et se vêtir; tout ceci étant principalement dû à l'éloignement géographique. Le salaire élevé des travailleurs entraîne, selon les mesures fiscales fédérales et provinciales actuelles, des pourcentages d'imposition supérieurs. Toutefois, les déductions relatives à la vie en région nordique viennent pallier partiellement ou parfois en totalité ces pertes.

Un autre aspect distinctif important du milieu fermontois est celui du logement. Les principaux employeurs possèdent, à eux seuls, environ 90 % des installations locatives disponibles pour leurs employés et leur famille. Les employés des autres secteurs, en plus d'avoir dans la plupart des cas une rémunération et des avantages sociaux moindres, doivent se débrouiller pour se loger. Le marché libre étant quasi inexistant, plusieurs quittent la ville lorsqu'ils subissent une période de chômage. Il s'agit d'ailleurs d'une réelle problématique pour une partie de la population. Les coûts élevés de construction d'habitations contribuent certainement à limiter la construction de nouveaux logements par des particuliers. Ils sont attribuables à l'éloignement géographique, le faible nombre d'entrepreneurs résidentiels ainsi qu'aux difficultés de financement hypothécaire.

Ces particularités économiques mettent en lumière que les familles plus défavorisées du milieu fermontois le sont davantage du point de vue du coût de la vie. De plus, une partie de la population peu scolarisée et à statut précaire demeure désormais à Fermont, d'où l'apparition récente d'une classe à plus faible revenu. Ce sont des jeunes, originaires de Fermont, qui ont développé un fort sentiment d'appartenance à la communauté. Contrairement à la génération précédente, ils ne peuvent quitter Fermont pour la ville dont ils sont originaires. Cette nouvelle génération plus défavorisée appelle la mise en place de services sociaux appropriés. Pour le moment, Habitat de Fermont offre quelques logements sociaux à prix modique pour les habitants n'étant pas logés par les principaux employeurs de la communauté. Encore une fois, l'offre ne suffit pas à la demande.

3.2 ÉTAT DE SITUATION DE L'EMPLOI

Le taux de chômage fermontois est nettement inférieur à celui du Québec, respectivement 4,1 % et 7 % en 2006. D'une part, l'accès au logement est essentiellement lié à l'emploi. Le parc immobilier appartient presque exclusivement aux employeurs du milieu. Par conséquent, un travailleur qui perd son emploi à Fermont est habituellement dans l'obligation de quitter la ville. D'autre part, les gens viennent à Fermont parce qu'ils ont un travail, rarement pour en chercher. Cette situation vient influencer à la baisse et de façon artificielle, le taux de chômage de la population. Une analyse des données disponibles de Statistique Canada confirme que la proportion de Fermontois et de Fermontoises faisant partie de la population active est plus élevée que dans la moyenne québécoise.

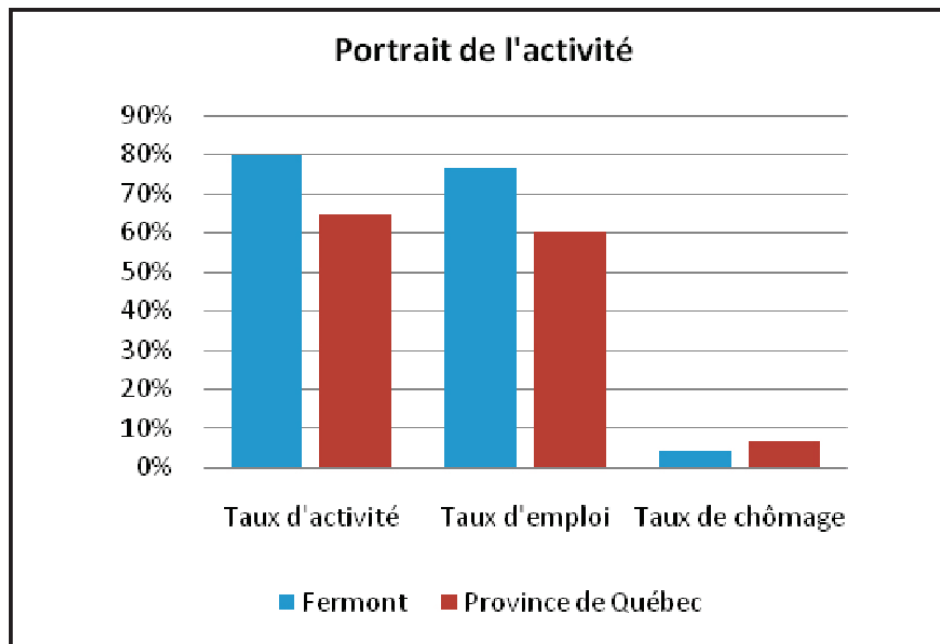


Tableau 3.2
Source : Statistique Canada, 2006

De plus, il est moins dispendieux pour un employeur de puiser dans le bassin de main-d'œuvre locale que « d'importer » la main-d'œuvre et d'assumer une part des coûts de logement de l'employé comme incitatif à la rétention des employés. Par conséquent, certains employeurs tentent de recruter localement.

L'accroissement des activités minières d'ArcelorMittal Mines Canada et celles de Consolidated Thompson Irons Mines Ltd favorise l'augmentation du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans dans la MRC de Caniapiscau de 4,7 % en 2008. Elle éclipse tous les autres territoires : le nombre de travailleurs dans l'ensemble du Québec progresse modestement de 0,4 % pour la même année.

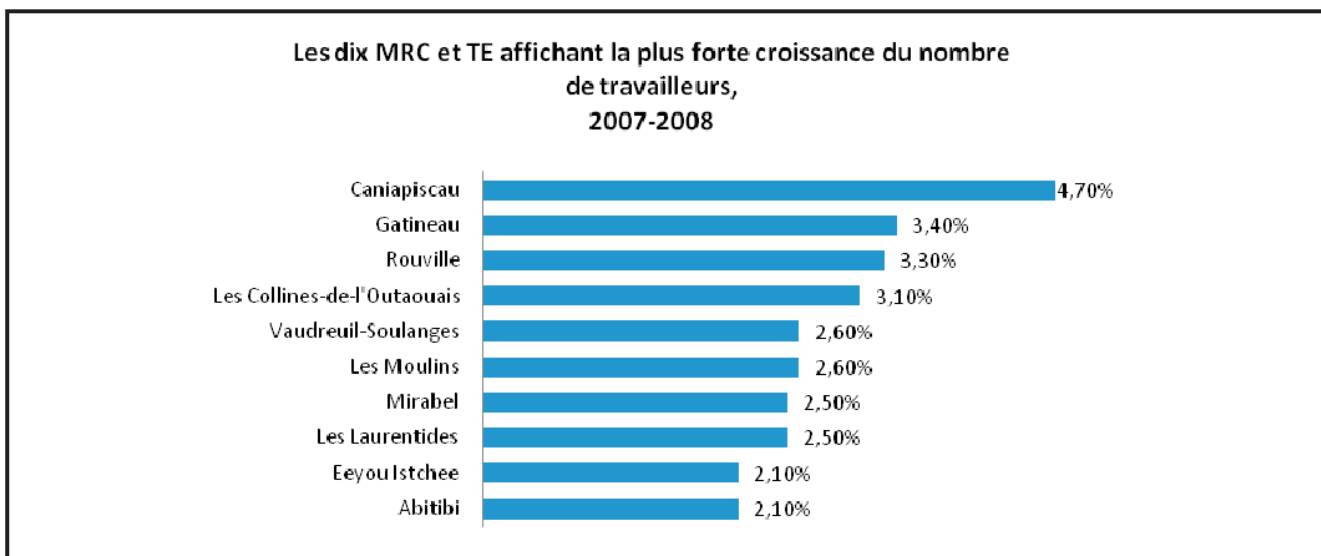


Tableau 3.3
Source : Institut de la statistique du Québec, 2008

Cette augmentation de travailleurs a fait passer Caniapiscau en 2004 de la 6^e position à la 1^{ère} position en 2008.

Caniapiscau se distingue en étant la seule MRC où la proportion de travailleurs de sexe féminin est inférieure à 40 %. Néanmoins, Caniapiscau (+ 5,6 %) connaît, avec Eeyoulstchee (+ 6,3 %), la plus forte hausse de travailleuses par rapport à 2007. Du côté des hommes, c'est dans Caniapiscau (+4,2 %) qu'on observe la plus forte croissance. D'ailleurs, la MRC arrive bonne première en matière de taux d'emploi chez les hommes, soit 85,7 %.

Toute proportion gardée, plus de femmes sont représentées dans la catégorie de la classe fermontoise d'affaires commerciales reliées à la vente et aux services; elles représentent 82,5 % des travailleurs de ce secteur. Ainsi, de nombreuses femmes ont vu une opportunité de créer leur propre emploi dans le développement de projets commerciaux.

Les données de l'emploi font clairement ressortir la structure mono industrielle de la communauté fermontoise. Les professions reliées au secteur primaire sont surreprésentées par rapport à l'ensemble du Québec. Ce secteur d'activités regroupe principalement les employés d'ArcelorMittal Mines Canada qui s'élèvent à 1 100 employés en 2010, pour le seul secteur du Mont-Wright. Les autres employés de cette catégorie sont à l'emploi d'entreprises industrielles de sous-traitance qui détiennent des contrats de service (dynamitage, forage, etc.). Consolidated Thompson Iron Mines Ltd avec son exploitation minière du Lac Bloom et ses 232 employés, contribue peut-être à accentuer cette représentation du secteur primaire dans l'économie locale lors du prochain recensement de Statistique Canada. Les secteurs de l'industrie manufacturière, la construction, le commerce en gros, la finance, l'immobilier et les services sont donc sous-représentés par rapport à l'importance qu'ils occupent dans le reste du Québec.

Le secteur industriel demeure le secteur d'activité économique où le salaire est le plus élevé tandis que les secteurs privés commerciaux et semi-industriels sont les moins bien rémunérés. Quant au taux d'activité, l'industrie minière fournissait 66 % des emplois fermontois, soit 1 125 emplois selon les données recueillies en 2006 par Statistique Canada. Le secteur public de l'enseignement et des soins de santé, quant à lui, contribue à 8 % de la force du travail fermontois.

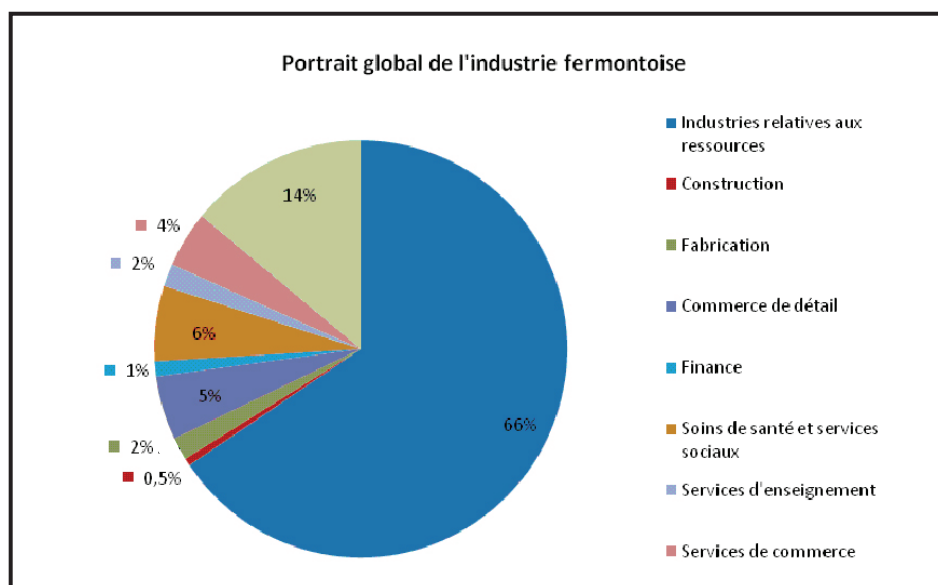


Tableau 3.4
Source : Statistique Canada, 2006

3.3 QUELQUES PERSPECTIVES POUR LA RÉGION CÔTE-NORD/NORD-DU-QUÉBEC

Les perspectives d'emploi de 2009 à 2013 entendent une augmentation des besoins de main-d'œuvre sur la Côte-Nord/Nord-du-Québec de 8 500 et les remplacements prévus liés à la retraite sont, quant à eux, estimés à 7 000. La demande de main-d'œuvre attribuable à la croissance économique n'est pas le seul élément qui explique le nombre d'emplois à combler sur le marché du travail québécois.

Selon les estimations des économistes et des analystes du marché du travail des directions régionales d'Emploi-Québec, la Côte-Nord/Nord-du-Québec devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 0,6 %, ce qui la placerait au dixième rang pour l'ensemble québécois. Ces perspectives sont positives compte tenu que la région administrative a connu une courbe généralement descendante depuis vingt ans.

Les emplois qui affichent des perspectives très favorables sur la Côte-Nord/Nord-du-Québec sont, entre autres, les ingénieurs civils, les directeurs en construction et les médecins en médecine familiale. Il est toutefois important de considérer le fait que les perspectives pour plusieurs types de poste n'étaient pas encore disponibles lors de la rédaction de ce document.

Source : IMT, Emploi-Québec, 2009

3.4 LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le caractère peu diversifié de l'économie fermontoise engendre une vulnérabilité plus grande aux influences économiques internationales. Le premier chapitre du présent document a expliqué comment l'influence de l'économie mondiale s'est fait ressentir et comment la communauté et ArcelorMittal Mines Canada, anciennement la Compagnie minière Québec Cartier, y ont réagi. Dans une optique de diversification économique, les entreprises de prospection minière sont encouragées à entreprendre des campagnes de prospection du sous-sol de la région.

De façon générale, différents fonds d'investissement auront donné l'occasion aux promoteurs de démontrer, par leurs initiatives, que le potentiel minier de la région ne se limite pas essentiellement au fer. Or, beaucoup de travail reste encore à faire pour mieux inventorier les ressources minérales du sous-sol des environs.

Les énergies éolienne et hydro-électrique sont également sous-évaluées et auraient intérêt à être explorés davantage comme source potentielles de diversification.

Enfin, le tourisme est un autre élément pouvant contribuer à diversifier l'économie locale. Depuis 1987, Fermont travaille au développement de cet axe économique. Malgré cela, il n'est actuellement pas exploité à son plein potentiel. Pourtant, Fermont peut se vanter de réunir des attraits touristiques inégalés et uniques au pays. Elle a donc tout intérêt à les mettre en valeur et les promouvoir.

Les retombées économiques peuvent être majeures. En 2008, l'industrie touristique québécoise a encaissé des recettes de 10,7 milliards de dollars et a généré des dépenses touristiques de 6,9 milliards de dollars. Puisque l'industrie considère le tourisme d'hiver comme une planche de salut très lucrative, Fermont constitue un paradis blanc, une source non-négligeable de diversification économique à développer.

Source : Journal Les Affaires, 5 au 11 juin 2010

3.5 LA STRUCTURE COMMERCIALE DU MILIEU FERMONTOIS

Le secteur commercial fermontois est constitué de PME commerciales, artisanales et semi-industrielles. La majeure partie des PME commerciales vise la satisfaction des besoins de consommation courants tels que se vêtir, s'alimenter, se divertir et se loger. Les autres PME représentent des entrepreneurs généraux : électriciens, vitrerie, transport, pourvoiries, entretien des routes et excavation, construction, etc. Ces entreprises réalisent des contrats résidentiels, commerciaux et industriels.

Une liste exhaustive des différentes entreprises fermontoises est disponible sur le site Internet www.caniapiscau.net.

Au-delà des biens et des services usuels comblant les exigences de base de la population, les établissements commerciaux sont peu diversifiés. Cette situation fait en sorte que plusieurs membres de la communauté fermontoise s'approvisionnent très régulièrement à l'extérieur de la région, et ce, surtout pour les biens durables non disponibles sur place. L'arrivée de la multinationale Wal-Mart et d'un marché d'alimentation IGA, à Labrador City, imposent aux petits commerçants locaux une restructuration pour conserver une certaine compétitivité sur le marché.

Un autre joueur semble prendre plus d'importance, soit les achats par Internet. La situation géographique rend plusieurs biens difficilement accessibles ; ainsi, cette technologie donne accès à une multitude de marchés. D'ailleurs, plusieurs entreprises ont compris qu'il pourrait être bénéfique d'élargir leur clientèle grâce au web.

3.6 SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Centre local de développement de la MRC de Caniapiscau (CLD) supporte le développement économique du milieu dans la perspective d'une gestion intégrée de développement économique et social des communautés des territoires.

Le CLD de la MRC de Caniapiscau offre un soutien technique et financier appréciable en mettant à votre disposition un éventail de services de première ligne pour aider le démarrage, la consolidation et l'expansion d'entreprise. Il offre des services comme :

- Des activités de consultation, d'orientation et de référence;
- De l'aide pour réaliser un plan d'affaires, incluant les études de pré faisabilité;
- La recherche de financement;
- L'accompagnement et le suivi d'entreprise;
- De l'aide financière;
- Le support à la formation en entrepreneuriat;
- La référence à des services spécialisés, notamment en matière d'exportation et de développement technologique, ou à des services dispensés par des organismes comme les coopératives de développement régional.

Le CLD dispose d'un budget intégré financé par le gouvernement et les municipalités pour réaliser les mandats qui lui sont confiés.

Il prête une oreille attentive, entre autres, aux projets à caractère social, fondés sur la production de biens ou de services et qui, en s'appuyant sur une démarche entrepreneuriale formelle, tendent à l'autofinancement.

Ainsi, l'organisation voit à l'application de programmes financiers de soutien au démarrage d'entreprise (Jeunes Promoteurs), au développement d'entreprises en économie sociale (FDEÉS) et d'un Fond local d'investissement (FLI) voué au financement d'entreprises locales permettant de combler une partie du besoin d'investissement en capital, en technologie ou en fond de roulement. Le soutien vise à favoriser l'émergence ou l'expansion d'entreprises de biens et de services viables sur le plan financier, créatrice d'emplois durable orientés vers des secteurs d'activités en mesure de satisfaire les nouvelles orientations de développement d'une économie sociale.

Le Centre local de développement entend poursuivre le déploiement d'efforts de développement orienté vers le tourisme, le développement minier, le soutien aux entreprises, les activités promotionnelles ainsi que ses activités de représentation locales et régionales.

La Ville de Fermont, par le biais d'une taxe d'affaire spéciale, a engagé la mise de fonds initiale pour la création d'une SOLIDE en partenariat avec la FTQ, la compagnie minière Québec Cartier et le Secrétariat des Affaires régionales. Depuis la reconstitution du CLD de la MRC de Caniapiscau, la gestion du fonds de la SOLIDE est assurée par le CLD, et administré par un conseil d'administration indépendant. La SOLIDE constitue un fond de capital de risque qui favorise la création d'un partenariat financier avec des entrepreneurs pour réaliser le démarrage ou la consolidation de leurs entreprises. Ce fonds répond à un besoin très spécifique de la communauté d'affaire fermontoise qui peut compter sur un apport financier local dans la réalisation de projets d'investissements.

Toujours par souci d'assumer son développement économique et communautaire, les membres de la communauté d'affaires du milieu se sont dotés, depuis 1998 d'une Chambre de commerce. Membre de la fédération des Chambres de commerce du Québec, la Chambre de commerce de Fermont constitue un levier stratégique important au développement du bien-être économique, civique et social de la communauté et au développement de ses ressources. L'organisation pourra, au besoin, assurer la défense d'intérêts locaux auprès des instances municipales, provinciales ou fédérales concernées.

3.7 ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERFRONTALIERS

Les barrières culturelles et linguistiques, aux premiers abords, ne favorisent pas les échanges entre Fermont et Labrador City-Wabush. Bien que le bilinguisme soit en hausse dans les deux communautés, il n'en reste pas moins que l'unilinguisme est très élevé, ce qui contribue à limiter les échanges entre les citoyens et les entreprises. Dans les faits et de façon générale, les relations entre les communautés, quoique courtoises, sont assez limitées. Certains contextes d'affaires ou communautaires permettent, toutefois, à certains individus d'entrer en relation avec les membres des communautés voisines plus aisément.

Sur le plan des affaires et des échanges commerciaux, très peu d'efforts ont été réalisés par les gouvernements provinciaux afin d'harmoniser les mesures fiscales, les taxes de vente, les taxes sur l'essence, etc. Cette dualité laisse place à des disparités qui créent, d'un côté comme de l'autre de la frontière, certains avantages de nature à influencer le flux des échanges commerciaux. Par exemple, le milieu fermontois draine une partie importante du marché de vente de l'alcool et de l'essence. Aussi, la Coopérative des consommateurs de Fermont (marché d'alimentation) semble mieux répondre à certains besoins en ce qui concerne le prix de la bière ainsi que la variété et la disponibilité de produits fins comparativement aux marchés d'alimentation labradoriens. La population fermontoise, quant à elle, est attirée par les grandes chaînes de commerce de détail et de restauration installées à Labrador City (Wal-Mart, Leon's, McDonald's, etc.)

Le bassin de la population du Labrador étant beaucoup plus important que celui de Fermont, la gamme de services commerciaux disponibles à Labrador City et à Wabush est plus diversifiée. Toutefois, le bassin terrien de consommateurs représente une occasion d'affaires sur laquelle misent certains marchands fermontois qui font preuve d'opportunisme. Ce bassin important de consommateurs peut, selon le secteur d'activité commerciale et la nature des activités de mise en marché, constituer un marché intéressant pour les entreprises implantées à Fermont. Pour ne citer que quelques exemples, le Ciné-Club de Fermont a bien compris les possibilités pécuniaires qu'offrent les marchés de consommateurs du Labrador. En effet, depuis quelques années, le Ciné-Club offre la représentation de films en anglais pour répondre aux besoins de divertissement de cette communauté. Plusieurs citoyens du Labrador fréquentent ce cinéma ponctuel anglophone. Le Nettoyeur de la place (service de nettoyage à sec) comble un autre besoin de la communauté voisine en offrant un service qui n'est plus disponible dans sa municipalité.

3.8 LA ROUTE 389

La route 389, reliant Baie-Comeau et Fermont, est un élément important pour les populations fermontoise et labradorienne. En effet, cet axe routier constitue la seule voie interprovinciale importante.

Cette route croise de très grandes superficies forestières ; elle rend les ressources minières, les nombreux ouvrages hydroélectriques ainsi que les ressources naturelles, touristiques et environnementales accessibles. Pensons à la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka et les Monts Groulx.

La desserte routière de notre milieu permet un approvisionnement en marchandises plus flexible et moins dispendieux que dans les milieux isolés où seul l'accès par voie aérienne est possible. Malgré le fait que cette voie de circulation soit plus facilement accessible, tous les grands intervenants locaux s'entendent sur le fait que la route 389, dans son état actuel, constitue un frein majeur au développement de notre économie, en raison de son état (gravier, courbes sous-standards, chevauchements ferroviaires, etc).

C'est pour ces raisons qu'en novembre 2009, le gouvernement du Québec a annoncé d'importants investissements sur la route 389. Ces derniers devenaient une nécessité en raison de plusieurs problématiques. Le Ministère des Transports du Québec entend donc réaliser de nombreux travaux afin d'améliorer la sécurité et le niveau de confort des usagers. Il s'agira d'un investissement de 438 millions de dollars sur 10 ans pour les travaux d'amélioration et de réfection de la route.

Le projet se réalisera en cinq phases distinctes, soit :

- Phase A : Nouveaux tracés et réfection majeure entre Fire Lake et Fermont (km 480 au km 557)
- Phase B : Correction de tracé et de courbes sous-standards (km 0 au km 22)
- Phase C : Réfection majeure de la route dans le secteur sinueux (km 240 au km 254)
- Phase D : Correction de tracé et de courbes sous-standards (km 22 au km 110)
- Phase E : Correction de tracé et de courbes sous-standards (km 111 au km 212)

Source : Ministère des Transports du Québec, 2010

3.9 AUTRES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

On peut également accéder à la ville de Fermont par voie aérienne jusqu'à l'aéroport de Wabush, situé dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Actuellement, il y a trois compagnies aériennes qui desservent la région : Pascan Aviation, Provincial Airlines et Air Canada. Bien que la demande de ce service soit élevée, les compagnies aériennes offrent des tarifs peu avantageux, comparativement aux coûts des billets pour d'autres destinations, à partir des grands centres.

Il est aussi possible de faire le voyage en train en utilisant les services de transport ferroviaire Tshiuetin. Par contre, le train arrive à 90 km de Fermont, à Emeril Junction, située au Labrador, et les passagers sont responsables de leur transport jusqu'à Fermont. Le train devient une option envisageable, à peu de frais en comparaison avec le transport aérien, mais certainement beaucoup moins pratique.

3.10 LE POTENTIEL TOURISTIQUE

Depuis 1997, l'Association touristique de Fermont assure le développement d'activités de promotion et d'accueil des touristes qui fréquentent la région. Il contribue à promouvoir les divers attraits de la région fermontoise.

Le Centre d'interprétation de Fermont, créé par le BIT et ses partenaires, partage avec les visiteurs et la communauté locale, l'historique et l'aspect scientifique du développement minier du Nouveau-Québec, tout en interprétant sa minéralogie.

Fermont, de par sa situation géographique et la richesse de son sous-sol, demeurera d'abord un environnement économique issu de l'industrie minière. Il faut donc pouvoir tirer profit de ce que ce potentiel peut apporter à la promotion touristique de la région. Les visites minières estivales attirent d'ailleurs leur lot de touristes chaque année. En 2006, en collaboration avec la Compagnie minière Québec Cartier, la Ville de Fermont a inauguré un tout nouveau site, le parc Jean-Fortin. Ce parc a été aménagé dans le but d'accueillir un camion de production modèle 789 de Caterpillar. Ce gigantesque équipement minier trône à l'entrée de la ville à la suite de l'obtention d'un record de performance au nombre d'heures d'activité, soit 105 630 heures. Il est maintenant possible de voir ce mastodonte à proximité de la ville.

Depuis 1987, le développement touristique fermontois a été identifié comme une option intéressante pour la diversification de l'économie locale. Le potentiel touristique à Fermont est réel. Son caractère particulier et distinctif des autres régions du Québec représente un enjeu stratégique et promotionnel majeur. En effet, à l'été 2010, c'est plus de 500 personnes qui ont fréquenté le Bureau d'information touristique.

Source : Association touristique de Fermont, 2010

L'environnement subarctique offre aux visiteurs diverses activités se pratiquant en pleine nature. Le paysage caractérisé par une certaine rigueur climatique revêt un caractère exotique, une flore et une faune singulières. La présence du phénomène des aurores boréales est également un attrait particulier à la région puisqu'elles offrent leur spectacle coloré durant toute l'année. L'Association touristique de Fermont a d'ailleurs un DVD promotionnel de la région « *Vivez l'immensité* » qui contribue à promouvoir

la région. Ce dernier est en vente au Bureau d'information touristique.

Les conditions hivernales exceptionnelles donnent la possibilité aux adeptes de motoneige de profiter d'une période prolongée pour pratiquer cette activité qui s'étend de novembre à avril. Le potentiel touristique associé à la pratique sportive de la motoneige est majeur. Cette activité est pratiquée par 13 % de la population québécoise, soit plus de 800 000 personnes. Plus de 20 400 touristes des autres provinces canadiennes et des États-Unis viennent pour pratiquer la motoneige au Québec. Il s'agit d'un attrait pouvant être largement exploité dans la région.

Source : Étude de Sécor, Le Québec 2010 Portrait sans complaisance, 2010

L'attrait de la pêche et de la chasse est pour certains, un atout important qu'offre la région. C'est un produit touristique intéressant que quelques pourvoies exploitent dans Caniapiscau. Ce secteur d'activité est en croissance et des opportunités d'affaires restent à saisir. Le Bureau d'information touristique demeure l'endroit privilégié pour entrer en contact avec les pourvoyeurs locaux.

Les infrastructures d'hébergement touristique sont encore toutefois insuffisantes. Il s'agit, d'ailleurs, d'une réelle problématique pour la clientèle. L'avènement des gîtes dans quelques résidences de la ville représente une option intéressante. Elle met en lumière une nouvelle conscience au sein de la population locale relative à ce que peut représenter le tourisme à Fermont comme perspective d'affaires. La création d'un camping semble également être une option que plusieurs considèrent comme étant une opportunité touristique qui reste à concrétiser.

L'Association touristique de Fermont envisage aussi de promouvoir la région grâce à un carnaval hivernal, afin de faire découvrir les attraits qu'offre la saison froide. Le projet en est encore à ses premiers balbutiements et il s'agit d'un événement sérieux qui pourrait, en plus d'animer le milieu, attirer son lot de visiteurs.

Aussi, le CLD de la MRC de Caniapiscau lançait récemment un tout nouveau site Internet permettant de diffuser de l'information à la population locale, mais également de faire découvrir la région aux gens de l'extérieur. Ce site, www.caniapiscau.net, dresse un portrait complet de tous les attraits de la communauté fermontoise.

Le CLD a, depuis toujours, soutenu le développement touristique et le considère comme un acteur majeur de diversification économique.

Puisque l'économie fermontoise a comme principal objet l'exploitation du minerai de fer, l'analyse du marché mondial et en particulier du fer et de l'acier devient incontournable. Il est cependant impossible de traiter du marché du fer et de l'acier des dernières années sans faire une parenthèse sur l'avènement de la crise économique 2008-2009.

4.1 LA CRISE

Après de nombreuses années cycliques plus ou moins régulières des marchés mondiaux, c'est l'éclatement successif des bulles spéculatives sur les marchés de la mi-année 2008 qui ont mené l'économie mondiale à une des pires crises économiques connues depuis les années 1930. L'assouplissement à outrance des règles américaines d'accès aux prêts immobiliers, l'excès de liquidités sur certains marchés, la prolifération des produits financiers exotiques, la spéculation sur les marchés de matières premières, suivi de la disparition des liquidités, le ralentissement brusque de la consommation, la chute de la demande des matières premières et le retrait de la spéculation sont au cœur de cette bulle qui a fait éclaté le système économique mondial.

Sur le marché des matières premières, la forte croissance de la demande s'est heurtée à une offre contrainte par l'inélasticité des sous-produits (faible tonnage, d'inventaire et de potentiel d'exploitation reconnu) et l'opacité de son marché (poids des producteurs négociants), ce qui n'a pas permis de voir venir le risque. La montée des cours a donc provoqué une crise des prix et l'éclatement de la bulle spéculative.

4.2 L'ACIER

De façon générale, au cours des trente dernières années, les marchés du fer et de l'acier suivent des courbes semblables quoique la relation entre la consommation de minerai de fer et la production d'acier ne soit pas nécessairement constante sur le marché. Elle n'est pas non plus toujours simple à établir, ni à comprendre. Deux raisons principales peuvent expliquer cet état de fait, soit le type de procédé des aciéristes et la recette utilisée par ces derniers dans leurs procédés de transformation. Certaines aciéries plus modernes utilisent le procédé des fours à arc électrique (EAF) qui font largement usage de déchets de fer et/ou de DRI (direct reduced iron). Ces usines, quoique plus coûteuses à faire fonctionner en énergie font d'importantes économies dans l'utilisation de ces déchets. Tandis que les autres procédés qui transforment l'acier brut par la fonte de minerai de fer comme intrants utilisent celui-ci à des degrés différents et de plus en plus de résidus ferreux dans leur procédé de transformation. Il en résulte donc une étroite, mais complexe, relation entre le marché du fer et de l'acier.

Historiquement, les marchés du fer et de l'acier ont presque toujours appartenus à une poignée d'investisseurs. D'ailleurs, cette concentration s'est accentuée de 2005 à 2009.

Dans un contexte de crise économique mondiale, la production d'acier brut, qui a connu une croissance relative depuis 1995, est passée de 1326,6 Mt en 2008 à 1219,0 Mt en 2009, une chute de 8,1 %. À l'exception de la Chine, dont la production a au contraire augmenté de 13,5 % durant la même période, la plupart des pays producteurs d'acier ont donc connu une année 2009 difficile. L'année 2010, quant à elle, a permis d'observer une légère reprise, stimulée principalement par la croissance de la Chine qui représente d'ailleurs désormais près de la moitié de la production mondiale d'acier brut (47 %). Quant

à la consommation de cet acier, elle suit néanmoins une tendance ascendante depuis les années 1990. Sur la base des premiers mois de l'année 2010, le bulletin du World Steel Association anticipait d'ailleurs une hausse annuelle de la consommation mondiale d'acier de 10,7 % pour 2010.

4.3 LE MINERAI DE FER

Au niveau mondial, même si l'on retrouve plus d'une centaine de producteurs de minerai de fer, la production est concentré autour de quelques grandes entreprises australiennes et brésiliennes, soit Vale, Rio Tinto et BHP Billiton. Surnommés « Big Three », ces producteurs ont profité de la crise pour augmenter leur contrôle sur la production mondiale de minerai de fer de 34 % en 2008 à 35,4 % en 2009. Les « Big Three » contrôlaient ainsi 61 % du commerce maritime mondial de minerai de fer en 2009, tandis que les consommateurs de minerai de fer mondiaux sont principalement la Chine, le Japon, l'Union européenne, les États-Unis et la Fédération de Russie.

Malgré la crise économique, la production mondiale de minerai de fer s'est relativement maintenue. Après une période de croissance de 7 années consécutives, la production mondiale de minerai de fer n'a connu qu'une légère baisse de 6,2 % en 2009 pour établir le niveau de production mondial à 1,6 milliard de tonnes. La production a donc diminué dans la plupart des pays, à quelques exceptions notables dont l'Australie et l'Afrique du Sud qui ont plutôt connu une augmentation, cela n'a cependant pas suffi à éviter le recul.

Cette situation s'explique notamment par la nécessité de l'industrie de combattre les risques de cartel relativement à la répartition inéquitable des producteurs sur le marché. De plus, les producteurs ont besoin de financer les nouveaux projets afin de répondre à la demande encore croissante sur le marché, de faire face aux puissantes sociétés minières des pays émergents, alors que certains ont racheté un concurrent avec ses mines plutôt que de mettre en exploitation un nouveau gisement. Voilà autant d'opportunités générées par cette crise.

Quant au commerce international du minerai de fer, il a atteint un nouveau niveau record en 2009 car les exportations ont, quant à elles, augmenté pour la 8e année consécutive à 955Mt, en hausse de 7,4 % par rapport à 2008. Cette augmentation est encore le résultat d'une demande plus élevée de la Chine qui atteint des taux de croissance extraordinaire. L'Australie et le Brésil représentent 66,5 % du minerai de fer mondial exporté en 2008 avec 590,6 Mt. En ajoutant l'Inde qui a atteint 100,7 Mt de minerai de fer exporté en 2008, ce trio représente 77,8 % de l'exportation mondiale totale de minerai de fer.

Cette concentration d'exportateurs est d'ailleurs bien illustrée par l'indice de concentration et de changements structurels du marché du minerai de fer et de concentré du Manuel de statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) de 2009 :

Minerai de fer et concentré	Indice de concentration ⁽¹⁾			Indice de changement structurel ⁽²⁾	
	2000	2005	2008	2000	2008
Exportations	0,410	0,392	0,427	0,072	0,184
Importations	0,275	0,444	0,542	0,117	0,463

Source : Manuel de statistiques de la CNUCED 2009

(1) Cet indice, dont la valeur est comprise entre 0 et 1, représente les changements de structure du commerce par rapport à l'année de référence 1995. Une valeur de 1 indique un important changement structurel du commerce de ce produit, c'est-à-dire une grande variation des parts de marché au sein des exportateurs ou importateurs, par rapport à l'année de référence. Plus la valeur de l'indice est proche de 0, plus la structure de commerce de ce produit est stable.

(2) Un indice proche de 1 indique une concentration très forte du marché pour ce produit. En revanche, une valeur proche de 0 démontre une répartition plus homogène du commerce entre les exportateurs ou importateurs.

Dans ce manuel de statistiques de la CNUCED de 2009, on retrouve également une référence quant à l'augmentation de 29,98 % de la valeur des exportations mondiales de minerai de fer et concentré entre les années 2000 à 2008.

De fait, depuis les années 80, les prix du marché du fer connaissent une évolution qui oscille généralement entre -10 % et +20 %. Cependant, après les hausses spectaculaires des prix en 2005 (+71,5 %) et 2008 (+90 %), ces prix ont également connu des baisses particulières en fin 2008 (-20 %) et 2009 (-40 %). Conséquence des variations importantes des dernières années, un nouveau modèle de fixation des prix sur le marché mondial est maintenant mis en place. Les prix seront maintenant semi-négociés trimestriellement plutôt qu'annuellement. Ainsi, les prix ne seront plus annoncés comme auparavant et les indices de prix publiés ne seront plus aussi fiables. Selon les spécialistes, ce nouveau modèle amène une certaine incertitude sur le marché et réduit la transparence du marché du minerai de fer.

4.4 LA CHINE ET LES PAYS ÉMERGENTS

Avec le recul sur la crise économique, en début d'année 2010, les spécialistes ont observés les taux de croissance économique des pays suivants :

Or, il est indéniable que la Chine soit entrée dans les ligues majeures. Pour soutenir sa croissance et son

ÉTATS-UNIS	Taux de croissance	INDE	Taux de croissance
2008	+0,4 %	2008	+7,3 %
2009	-2,7 %	2009	+5,4 %
2010	+1,5 %	2010	+6,4 %
CHINE	Taux de croissance	BRÉSIL	Taux de croissance
2008	+9 %	2008	+5,1 %
2009	+8,5 %	2009	-0,7 %
2010	+9 %	2010	+3,5 %

processus d'industrialisation, l'importation de minerai de fer en Chine est passée de 70 Mt en 2000 à 628 Mt en 2009, ce qui ne représente que 75% de ses besoins, et 70% de l'ensemble du marché international.

Au niveau des ressources naturelles, les entreprises chinoises sont entrées dans une compétition mondiale pour l'acquisition des rares gisements encore non-exploités dans le monde, mais avec une finalité radicalement différente de celles des majeures occidentales. Le marché chinois, en position nettement avantagée sur le marché de l'acier, consomme à lui seul près de la moitié de la production mondiale

et produit plus d'une fois et demie son niveau de consommation par le biais de plus de ses 500 aciéries chinoises. Selon WorldSteel, la Chine avait atteint, avec sa production de 52Mt en août 2009, la moitié de la production mondiale annualisée.

Durant l'année 2009, la Chine compte 37 entreprises dans Fortune 500 et est devenue :

- le 1^{er} exportateur mondial devant l'Allemagne;
- la 2^e puissance mondiale, devant le Japon;
- le 1^{er} constructeur automobile;
- le 1^{er} producteur et consommateur d'or devant l'Inde.

Les économistes évaluent que cette croissance de l'économie chinoise n'est pas prévue ralentir d'ici 2025. La Chine, étant le principal producteur de métaux rares dans le monde, continue d'ailleurs de réduire son volume d'exportation. À ce rythme, les spécialistes estiment l'arrêt complet des exportations chinoises en métaux rares dès 2015. En contrepartie, les demandes domestiques associées aux produits dérivés de ces métaux sont en hausse constante. La Chine assure son marché par l'accroissement de son emprise sur les ressources de matières premières afin de continuer d'inonder le reste de la planète de ses produits.

Bien que la rareté et la hausse des prix des ressources minérales sur le marché contribuent actuellement à la relance des projets miniers en Occident, les spécialistes évaluent cette situation comme étant fragile. Ils supposent qu'étant donné la position de la Chine, en raison de sa grande capacité de production et de ses faibles coûts de production, elle puisse ébranler le marché par l'éventualité d'un retour en force de ses exportations. Cette situation entraînerait inévitablement une autre chute du cours des métaux.

Quoi que l'avenir nous réserve, il est permis de croire que nous assistons actuellement au plus long et plus important mouvement de consolidation de l'industrie extractive et que la carte mondiale du marché des ressources minérales est en train de se redessiner.

L'un des thèmes dominants de 2009, qui a été celui de l'offensive chinoise sur les sociétés et gisements étrangers, n'est pas prêt d'être retiré de l'actualité. Malgré la forte baisse des prix, les produits les plus convoités ont été le charbon et le minerai de fer. La compétition pour l'accès à la ressource et la chasse aux gros gisements métalliques de classe mondiale va continuer. Une relation triangulaire est à prévoir entre l'Afrique pour ses ressources minières, la Chine pour la fabrication de produits, et la bonne santé du dollar des États-Unis pour la consommation.

Ainsi, une nouvelle géographie de la croissance mondiale est en train de naître. Le centre de gravité de l'économie mondiale se déplace vers l'Asie.

En raison du niveau élevé d'endettement des sociétés minières, certains spécialistes entrevoient que les priorités des entreprises minières doivent se tourner vers leurs obligations de traiter l'endettement plutôt que l'expansion. Ainsi, ils anticipent que les retards et délais causés par la crise et la lente reprise économique induise une diminution de l'offre sur le marché qui pourrait être confrontée à une reprise plus rapide de la demande provoquant, comme en 2002, une nouvelle incapacité du marché.

Quant aux plus optimistes, ils croient que l'offre devrait reprendre son retard et que les prix se stabiliseront à un niveau légèrement supérieur à 2008.

Dans la foulée de l'industrialisation de la Chine, les indices de développement industriel des pays émergents dont la Corée du Sud, le Japon et de l'Inde sont également à surveiller. Si la tendance se maintient, l'Inde pourrait aussi bien surprendre, quoique de façon moins prononcée que l'a fait la Chine. La structure du pays est différente, avec de nombreuses contraintes : faible taux d'alphabétisation, castes, lenteur administrative, peu d'infrastructures, fort endettement et faible industrialisation, etc.

À l'encontre des perspectives plus conservatrices de certains spécialistes pour les prochaines années, il apparaît que notre région, et plus particulièrement Fermont, se retrouve au cœur d'un potentiel de croissance extraordinaire. Puisque les projets d'expansion des minières Consolidated Thompson au Lac Bloom et d'ArcelorMittal au Mont-Wright ont de bonnes probabilités de se réaliser, cette croissance pourrait être le tremplin pour la communauté fermontoise d'accélérer son développement et de modifier en profondeur son profil socioéconomique.

Sources :

Manuel de statistiques de la CNUCED 2009, Conférence des nations unies sur le commerce et le développement, ISBN 978-92-1-012074-6

Secrétariat de la CNUCED, *Projet de fonds d'affectation spéciale pour publication d'information sur le minerai de fer*.

HOCQUARD, Christian, BRGM, *Les matières premières minérales en 2009. Faits marquants et tendances*, Service Ressources minérales, juillet 2009.

HOCQUARD, Christian, BRGM, *Ressources minérales, nouvelles frontières*, École thématique CNRS-INSU, 3-5 février 2010, Nancy.

COURMOUL, A. et EBERLÉ, J.M., *Très difficiles négociations 2009 sur les nouveaux prix du minerai de fer*, ÉCOMINES, avril 2009, p.37-39.

EDMOND DE ROTHSHILD, Asset Management, *Gros plan sur le minerai de fer*, Retour sur Investissement, avril 2010.

ECOMINES, mars 2010.

Le grand défi : La diversification *par Isabelle Tremblay*

La communauté mono industrielle fermontoise constitue, à bien des égards, la base du développement économique régional. La nature même de la structure d'une communauté mono industrielle la rend vulnérable en termes de stabilité et de pérennité économique. Les enjeux de maintien de cette communauté font non seulement appel à la réserve minérale mais aussi à la capacité de produire à un coût inférieur aux prix fluctuants du marché. Cette réalité du marché minier mondial demande une capacité d'adaptation de la structure de production tant aux plans technique, organisationnel et humain. Jusqu'à présent, la communauté fermontoise a relevé ce défi.

À l'aube d'un nouveau rythme de croissance local, le défi fermontois reste entier puisque la réalité socio-économique du milieu dépendra encore de sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés du fer et de l'acier. Le grand défi sera, et restera toujours, la diversification de son économie pour atténuer cette emprise du marché du fer.

La santé et le dynamisme d'une communauté sont directement liés à son niveau de développement. Le modèle de développement local de Paul Prévost de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke définit le développement local comme un processus endogène d'accroissement durable du bien-être d'une communauté. Ainsi, il s'agit d'une succession d'événements interreliés qui vise l'accroissement du bien-être et de la richesse d'une communauté. Lorsque les capitaux humain, physique, économique et social d'une communauté peuvent se traduire en

actifs stratégiques, potentiel d'intervention et potentiel de changement, ils constituent le capital stratégique d'une communauté. Il est endogène parce qu'il s'appuie sur un leadership local pour l'utilisation des leviers du capital stratégique afin de susciter, encourager et favoriser l'émergence et la mise en place d'initiatives et de projets de développement locaux.

Ainsi, tous les aspects de la communauté doivent être mis à contribution pour soutenir l'élaboration et la gestion de projets qui permettront à la collectivité d'infléchir sa trajectoire de développement, d'accélérer celui-ci et de transformer son patrimoine. À ce titre, le CLD de la MRC de Caniapiscau demeure un partenaire actif, de premier choix.

L'effet structurant et le déploiement subit provoqué par la croissance des activités minières engendrent un boom économique nécessaire à la création d'opportunités d'affaires et de diversification économique. D'ailleurs, les leaders locaux sont déjà à élaborer leurs plans stratégiques pour soutenir le développement dans ce contexte.

La Ville de Fermont, par exemple, a réuni, en cours d'année 2010, un ensemble de leaders significatifs dans la communauté pour l'aider à identifier les axes prioritaires de développement pour les 5 prochaines années dans le cadre de sa démarche de planification stratégique. Le développement du pouvoir attractif et de rétention de la communauté, le développement des secteurs résidentiel, industriel et commercial ainsi que le développement de la synergie entre les partenaires du milieu afin de maintenir les gouvernes locales, maintenir et améliorer les services sont les axes prioritaires d'intervention. Cet exemple de choix illustre entre autres le potentiel d'intervention et de changement de la communauté fermontoise qui s'organise.

L'ensemble des projets et mesures doivent se réaliser dans un contexte d'intervention stratégique planifiée et structurée, qui mise d'abord sur la consolidation de l'économie locale par le biais de projets issus du milieu. Les outils du CLD de la MRC de Caniapiscau peuvent être des instruments pouvant accompagner ces projets. Cependant, l'engagement de tous les intervenants du développement local et régional est nécessaire à l'amélioration de la productivité et à l'expression de la volonté croissante des Fermontois de bâtir une communauté nordique stable, diversifiée et stimulante.

Une belle démonstration de cette volonté de structurer son développement est la vision issue de la démarche de la Ville de Fermont : « *Fermont est une communauté florissante et prospère qui supporte le développement des minières et du territoire en créant un environnement favorable à l'établissement des travailleurs et leurs familles ainsi qu'aux nouvelles entreprises semi-industrielles et de services. Tout en s'assurant de maintenir sa gouvernance locale, la Ville de Fermont travaille toujours au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Elle est une ville minière dynamique où la communauté est informée, engagée et solidaire !* »

Sources :

PRÉVOST, Paul, Le développement local : contexte et définition, Cahier de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke, 28 pages.

Document de travail, *Planification stratégique 2011-2016*, Ville de Fermont, Prendre en main notre développement.